

**Vu d'ailleurs** Le bas de laine du monarque • **Management métiers** Sociologue pour les espaces protégés • **Aménagement gouvernance** À quoi sert la Convention sur la diversité biologique ? • **Gestion patrimoniale** Faire que les réserves restent des refuges • **L'entretien** L'UICN réunit la planète biodiversité en juin prochain

janvier - mars 2020 • n° 69

# Espaces NATURELS

REVUE DES PROFESSIONNELS DE LA NATURE

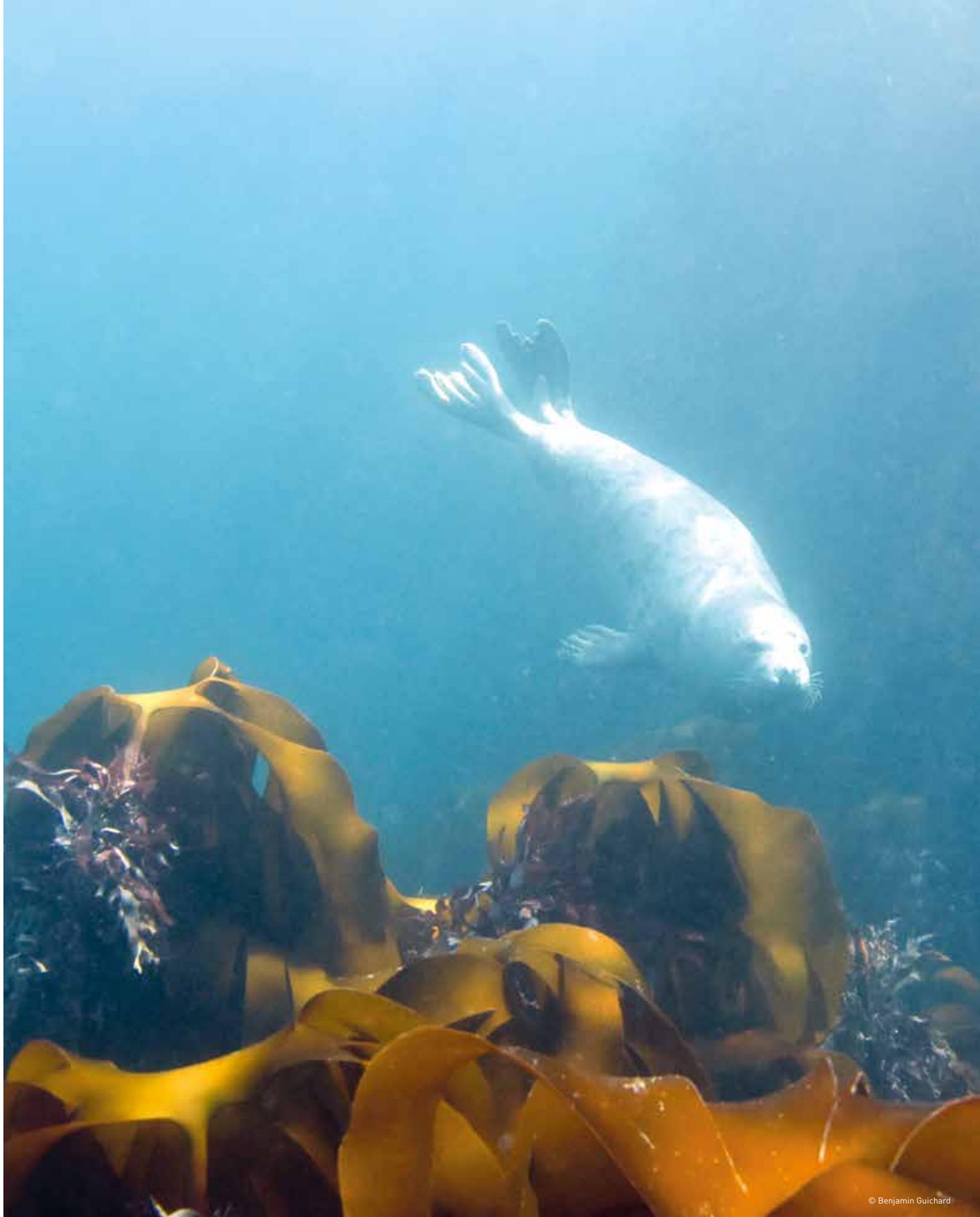


## Mobilisation citoyenne L'urgence d'agir

Trimestriel 11 €

Au 1<sup>er</sup> janvier, l'AFB et l'ONCFS forment l'Office français de la biodiversité.





© Benjamin Guichard

Jeune Phoque gris (*Halichærus grypus*) au phare des Triagoz, Côtes-d'Armor.



**Benjamin Guichard,**

chargé de mission  
« Mammifères marins -  
tortues marines » à l'Office  
français de la biodiversité

En Bretagne, les Phoques gris sont présents en grandes colonies en Iroise et aux Sept-Îles, et en petits groupes à Penmac'h, Sein, dans les Abers, sur le plateau de la Méloine et aux Triagoz. Espèce protégée comme tous les mammifères marins en France, le Phoque gris fait l'objet de suivis dans les parcs naturels marins et les sites Natura 2000 en mer.

\* Vous êtes photographe dans un espace naturel ?  
Envoyez-nous des clichés de vos lieux préférés : [revue@espaces-naturels.fr](mailto:revue@espaces-naturels.fr)

**ÉDITEUR**

OFB, 5 square Félix Nadar  
94300 Vincennes

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Pierre Dubreuil

**DIRECTRICE DE L'ÉDITION**

Bénédicte Dussert

**COMITÉ ÉDITORIAL****TOUR D'HORIZONS**

**Vu ailleurs** Thierry Lefebvre, Christian Perennou,  
Alice Roth

**FORUM PROFESSIONNEL**

**Pédagogie animation** Christian Ringot,  
Émilie Ryckebusch

**Droit police de la nature** Laura Bechtel, Louis-Gérard  
d'Escrienne, Nicolas Manthe, Véronique Vinot

**Études recherche** Gilles Landrieu, John Thompson,  
Anne Vivier

**Management métiers** Christophe Aulert,  
Thibaut Rodriguez

**Méthodes techniques** Véronique Vinot,  
Bénédicte Lefèvre

**TERRITOIRES EN PROJETS**

**Accueil fréquentation** Lydiane Estève,  
Thierry Mougey

**Aménagement gouvernance** Arnaud Callec,  
Pascal Cavallin

**Gestion patrimoniale** Dominique Aribert,  
Aurélien Daloz, Sébastien Languille, François Salmon

**RÉDACTION**

**Rédactrice en chef** Marie-Mélaine Berthelot

**Journaliste** Christophe Tréhet, c\_trehet@yahoo.fr

**Maquette** Agence PatteBlanche

Laureen Delpéch, laureen@patte-blanche.com  
patte-blanche.com

**ADMINISTRATION, ABONNEMENTS**

Office français de la biodiversité  
Pôle montpellierain, immeuble « Le Tabella »,  
125 impasse Adam Smith, 34470 Pérols  
boutique.espaces-naturels.fr  
boutique\_afb@afbiodiversite.fr

**IMPRESSION**

Estimprim  
25110 Autechaux

ISSN n° 1637-9896  
Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.  
Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© D. Lagache - Les Blongios  
Chantier bénévole - Tourbière  
de Vred - Creusement mare



© Pauline Valatze - OFB

# L'édito

Par **Pierre Dubreuil**,

Directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB)

## Ensemble, tous engagés pour la biodiversité !

Le grand établissement de la biodiversité est né ! Dédié à la préservation de la biodiversité, intervenant à la fois sur l'expertise et l'opérationnel, fédérateur des énergies, sur terre, en mer, dans les milieux aquatiques, en métropole, dans les outre-mer et à l'international, l'OFB est au rendez-vous et en ordre de marche. Les missions que la loi du 24 juillet 2019 nous a confiées sont étendues : polices administrative et judiciaire des usages de la nature, développement de la connaissance, appui aux politiques publiques de l'eau et de la biodiversité, gestion et appui à la gestion d'espaces naturels, mobilisation et formation de tous les citoyens et parties prenantes. Les acteurs sur le terrain : élus, gestionnaires d'espaces, professionnels de l'aménagement, agriculteurs, associations de protection de la nature... sont en première ligne pour faire de la biodiversité un sujet transversal décloisonnant les politiques sectorielles : déchets, agriculture durable, énergie, eau et assainissement, nature en ville, alimentation... Le défi pour la biodiversité se joue partout du plus petit carré d'herbe à l'ensemble de la planète ! Le gouvernement a souhaité que l'OFB soit avant tout un établissement au service des territoires : à vos côtés, l'OFB sera présent sur le terrain, notamment avec des inspecteurs de l'environnement dont les pouvoirs ont été renforcés par la loi. Il sera également présent pour appuyer la mobilisation citoyenne, sujet qui est traité dans le dossier de ce numéro d'*Espaces naturels*. L'année 2020 sera une année riche en événements pour la biodiversité. Outre la création de l'Office français de la biodiversité au 1<sup>er</sup> janvier, la France accueillera, en juin, le Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille 2020. Dix-mille participants et cent-mille visiteurs sont attendus. Il s'agira d'offrir à ce large public des éléments de compréhension et des clés pour agir, chacun à son niveau, pour préserver la biodiversité.

# SOMMAIRE

janvier - mars 2020 • n° 69

P. 13 CONSULTATION MONDIALE



P. 44 SOINS CONCERTÉS



TOUR D'HORIZONS

6

- 3. ÉDITO
- 7. L'ESSENTIEL
- 10. TERRITOIRES
- 11. PORTRAIT
- 12. LES GENS
- 12. DES MOTS POUR LE DIRE  
Ré-ensauvagement
- 13. L'ENTRETIEN  
L'UICN réunit  
la planète biodiversité  
en juin prochain
- 14. VU AILLEURS
- 16. LIRE / VOIR
- 18. AUTREMENT DIT
- 20. LECTEURS PENSEURS
- 21. L'AGENDA

*Espaces*NATURELS  
[www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)

**Suivez  
ces symboles**  
au fil des pages

ALLER PLUS LOIN



À LIRE AUSSI SUR  
[ESPACES-NATURELS.INFO](http://ESPACES-NATURELS.INFO)



## Le dossier

Sommaire détaillé en p. 23

22

# MOBILISATION CITOYENNE

## L'URGENCE D'AGIR



## FORUM PROFESSIONNEL

# 40

### 40. MÉTHODES TECHNIQUES

Orchestrer des rencontres pour lancer une dynamique territoriale

### 42. MANAGEMENT MÉTIERS

Sociologue pour les espaces protégés

### 44. PÉDAGOGIE COMMUNICATION

La santé par la nature

### 46. ÉTUDES RECHERCHES

Pour l'IPBES, il faut changer de modèles

## TERRITOIRES EN PROJETS

# 48

### 48. GESTION PATRIMONIALE

Faire que les réserves restent des refuges

### 51. AMÉNAGEMENT GOUVERNANCE

À quoi sert la Convention sur la diversité biologique ?

### 53. ACCUEIL FRÉQUENTATION

Qu'apprend-on des études de notoriété ?

### 55. INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES

© Aymeric Bein

### Proposer un sujet ?

Le comité éditorial d'Espaces naturels se réunit tous les trimestres pour sélectionner des propositions d'articles. Soumettez vos idées d'articles *via* le site [www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)



### Hivernage

Site Natura 2000, la Zone de protection spéciale (ZPS) du littoral seino-marin est connue pour ses paysages de falaises calcaires impressionnantes.

Les oiseaux hivernants viennent passer les périodes froides dans la mer territoriale (notamment pour le Plongeon catmarin, le Plongeon arctique et le Grèbe huppé) et les nicheurs trouvent des caches idéales dans les anfractuosités des falaises (jusqu'à 29 % de la population nationale du Fulmar boréal et importante colonie de la Mouette tridactyle). Malgré cet attrait, les récentes études (2019) montrent que certaines populations, comme celle du Goéland argenté, brun et marin, connaissent une baisse importante sur leurs colonies de reproduction.

[reseau-manchemerdunord.n2000.fr](http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr)

# TOUR D'HORIZONS



## INTERNATIONAL

**Indonésie : des trésors révélés par le feu**

L'Indonésie a connu à l'automne dernier des feux de tourbières pendant plusieurs semaines sur la côte sud-est de Sumatra. Des trésors archéologiques ont ainsi été révélés, déclenchant une ruée des habitants pour récupérer bijoux en or et pierres précieuses. Les archéologues regrettent que ces pièces, témoignant de l'histoire de cette zone côtière à l'un des âges d'or de l'Indonésie, soient ainsi perdues pour la recherche. D'autres incendies avaient détruit 600 000 hectares de tourbières en 2015. Cette zone est considérée comme la deuxième plus grande étendue mondiale de cet écosystème, juste derrière le Brésil. • [courrierinternational.com](http://courrierinternational.com)

**150 variétés d'oliviers dont :**

> **12 variétés d'intérêt général**

> **78 d'intérêt local**

> **62 de terroirs**

> **14 étrangères**

**100 oléastres**

(parents sauvages de l'olivier)

**250 variétés de figuiers**

**50 variétés de mûriers**

Source : Chiffres clés des collections fruitières du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. Le CBNMED fête ses 40 ans. [s.lochon-menseau@cbnmed.fr](mailto:s.lochon-menseau@cbnmed.fr)



Glacier Spitzberg, dans le Svalbard (océan Arctique).

© Vince Gx - Unsplash

## SCIENCE

**Impact des plastiques sur les glaces**

La pollution plastique en mer, ce n'est pas que le sac qui flotte et qui leurre une tortue. Les particules plus fines sont tout aussi importantes, voire plus. Ces microplastiques proviennent de produits où ils sont déjà utilisés comme tels, ou bien de la décomposition de morceaux plus importants. Ils sont présents dans tous les océans, mais leur impact pourrait être particulièrement grave en Arctique, où ils influencent le cycle de l'eau (glaciation et fonte). En effet, les microplastiques présents dans l'eau, et donc la glace, modifient la façon dont la lumière solaire est reflétée. Les propriétés de la glace vont donc probablement évoluer. En modifiant par exemple la quantité disponible de lumière sous la glace, c'est toute la chaîne alimentaire de l'Arctique qui pourrait être modifiée. • [Nicolas-Xavier Geilfus, \*The Conversation\*](#)

## RÉFLEXION

**« Solastalgie »**

Ce néologisme a été créé par un philosophe australien, Glenn Albrecht, pour désigner l'angoisse causée à une personne par la dégradation de son environnement naturel. Il a été repris par le philosophe français Baptiste Morizot comme l'exil chez soi, la nature devenue méconnaissable dans un article de la revue *Critique* en 2019. Il y invite à utiliser cette prise de conscience de la fragilité de la nature pour la redécouvrir sur les modes de l'exploration et de l'émerveillement. Par analogie avec « nostalgie », solastalgie vient du latin « *solacium* » (consolation) et du grec « *-algia* » (douleur). • [philomag.com](http://philomag.com)

## ÉVALUATION

**La compensation compense-t-elle ?**

Une équipe de chercheurs du Centre d'écologie et des sciences de la conservation (Muséum national d'histoire naturelle – CNRS – SU) et du laboratoire Écologie, systématique évolution (AgroParisTech, CNRS, université Paris-Sud) vient de publier ses conclusions sur l'application des mesures compensatoires pour la biodiversité dans le cadre de projets d'aménagement en France. Dans 80 % des cas, ces mesures ne compensent pas les destructions des milieux naturels. • [mnhn.fr/fr/communiqués-presse-dossiers-presse/impacts-urbanisation-biodiversite-france](http://mnhn.fr/fr/communiqués-presse-dossiers-presse/impacts-urbanisation-biodiversite-france)



PÉDAGOGIE

## Encourager les jeunes à choisir les métiers du vivant

Laventureduvivant.fr a pour vocation d'informer et d'orienter les jeunes vers 200 métiers et formations de la filière : métiers de la terre, de la nature, du végétal, de la forêt, du bois, etc. La campagne comprend également le mot-clé #laventureduvivant sur les réseaux sociaux. • [laventureduvivant.fr](http://laventureduvivant.fr)

INTERNATIONAL

## Mobilisation française au Congrès mondial de la nature

En 2020, la France accueillera, pour la 1<sup>re</sup> fois depuis la création de l'UICN en 1948, le Congrès mondial de la nature de l'UICN. Cette édition sera le plus grand congrès organisé par l'UICN, quelques mois avant la COP15 Biodiversité. Il fait de 2020 une année exceptionnelle pour la biodiversité. Le Comité français de l'UICN coordonne les contributions de son réseau d'organismes membres, d'experts et de partenaires à cet événement majeur : motions pour l'assemblée générale, événements pour le forum, programme d'animations pour son pavillon, dimension éthique de la conservation, appui aux excursions... Parallèlement, il appuie la mobilisation sur la biodiversité des collectivités, des entreprises, de la jeunesse, des parlementaires et du grand public, à travers différents projets. • [sebastien.moncorps@uicn.fr](mailto:sebastien.moncorps@uicn.fr), directeur du Comité français de l'UICN, [www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)



4<sup>e</sup> Conférence des gestionnaires de sites marins du Patrimoine mondial.

© UNESCO - Daniel Correia

INTERNATIONAL

## Patrimoine mondial : les sites marins réunis

L'Unesco a réuni en septembre dernier les gestionnaires des sites marins du Patrimoine mondial comme il le fait tous les trois ans. Sur cinquante sites, trois sont français. L'objectif : tirer parti de la vaste expertise contenue dans le réseau pour accélérer la mise en œuvre d'aires marines protégées durables dans le cadre des objectifs de développement durable fixés par les Nations unies à l'horizon 2030. • [whc.unesco.org/fr/gestionnaires-marins](http://whc.unesco.org/fr/gestionnaires-marins)

EN IMAGE

## « La mangrove, un écosystème terre-mer à protéger et à gérer »



Focus cartographique sur les mangroves françaises.

© Olivier Debuf - OFB

La communauté des cartographes et géomaticiens distingue à nouveau Olivier Debuf, chargé d'études valorisation des données territoriales à l'Agence française pour la biodiversité. En effet, il a remporté en octobre dernier le premier prix du poster cartographique le plus pédagogique décerné par la société éditrice de logiciels ESRI dans le cadre du « SIG 2019 ». • [bit.ly/2QRs0rF](http://bit.ly/2QRs0rF)

## RECHERCHE

**L'anthropocène, c'est depuis quand ?**

L'anthropocène, ça a démarré il y a 150 ans ? Ou il y a 3000 ans, lorsque l'agriculture a commencé à modifier l'utilisation des sols ? La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) offre en ligne la synthèse de l'article « Coup de vieux sur l'anthropocène », paru dans *Science* en août dernier. • [bit.ly/2046Swl](https://bit.ly/2046Swl)



Haie bocagère gérée durablement fournissant de nombreux services écosystémiques.

© Afac - Agroforesteries

## AMÉNAGEMENT

**Un label pour sauver les haies**

L'Association française arbres champêtres (Afac) et Agroforesteries lance un label pour sauver les haies et le bocage en France : le Label Haie. Les partenaires en sont les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, Lannion Trégor Communauté, l'AFB, l'Ademe, le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. • [afac-agroforesteries.fr](https://afac-agroforesteries.fr)



La forêt du Parc national est majoritairement composée de feuillus.

© Franck Fouquet

## CHAMPAGNE-BOURGOGNE

**Naissance du Parc national de forêts**

Le Parc national de forêts, 11<sup>e</sup> parc national français, a été officiellement créé le 7 novembre dernier. Situé sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, le Parc national de forêts couvre 241 000 hectares au total. Les 56 000 hectares classés en zone cœur sont composée à 95 % de forêts. • [afbiodiversite.fr](https://afbiodiversite.fr)

## HABITATS

**20 ans de Pelagos**

L'Accord Pelagos relatif à la création en Méditerranée d'un sanctuaire pour les mammifères marins a été signé il y a vingt ans, le 25 novembre 1999 par la France, l'Italie et la principauté de Monaco. L'objectif de l'Accord est de protéger les mammifères marins et leurs habitats de toutes menaces d'origine anthropique ainsi que de faciliter le développement de bonnes pratiques et d'activités durables. •

## CONCERTATION

**Un kit pour parler aux élus**

Le projet Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire démontre l'effet réserve afin de faire le choix d'un développement local qui protège durablement le patrimoine naturel. Le volet pédagogique est élaboré sous forme d'un kit « Comment mieux parler des réserves naturelles aux élus ? » Réalisée pour les gestionnaires, cette boîte à outils facilitatrice optimise les relations pour partager des objectifs communs grâce à une meilleure connaissance mutuelle, une revue des champs de compétences des élus, des messages-clés argumentaires et des conseils pour entretenir la relation. • [dominique.aubonnet-rnf.fr/espaces-naturels.fr](https://dominique.aubonnet-rnf.fr/espaces-naturels.fr), [bit.ly/2rKjZu8](https://bit.ly/2rKjZu8)



Tourterelle mâle des bois.

© Stéphane Di Mauro - OFB

## ERRATUM

**Numéro 68**

Nous avons malencontreusement illustré un article par une Tourterelle turque alors que cette espèce n'est pas concernée par la mise en demeure dont il était question. Merci aux vigilants lecteurs qui nous l'ont signalé. •

NOUVELLE-AQUITAINE

## L'« IPBES régional » publie son rapport

ÉcobiOSE a publié en fin d'année la synthèse des connaissances sur le rôle de la biodiversité dans la fourniture de services économiques et socio-culturels en région Nouvelle-Aquitaine. ÉcobiOSE est un comité scientifique multidisciplinaire regroupant 100 scientifiques à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Animé par Vincent Bretagnolle, il se veut une déclinaison locale de la plateforme internationale IPBES. • [ecobiOSE.fr](http://ecobiOSE.fr)

BOUCHES-DU-RHÔNE

## Saisie de Chardonnerets élégants

En octobre dernier, lors d'une opération de surveillance, les inspecteurs de l'environnement de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), épaulés par les gendarmes de la brigade de gendarmerie de Port-Saint-Louis du Rhône, ont interpellé un individu qui avait capturé des Chardonnerets élégants à son domicile. Au total 14 Chardonnerets élégants, 3 pièges et 11 cages individuelles ont été découverts. L'espèce pourrait intégrer la liste rouge des espèces menacées. La capture, la vente et l'achat sont passibles de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. • [eric.hansen@oncfs.gouv.fr](mailto:eric.hansen@oncfs.gouv.fr)



ÎLE-DE-FRANCE

## 280 hectares de bois ouverts au public

La région Île-de-France a investi 9 millions d'euros pour l'acquisition du Bois Saint-Martin, par l'intermédiaire de l'Agence des espaces verts d'Île-de-France. Cette opération contribue au Plan Vert, dont l'objectif est la création et la mise en accessibilité de 500 ha d'espaces de nature. D'une superficie de 280 ha, ce bois est un élément majeur de la ceinture verte régionale de l'est parisien. Son ouverture au public permettra d'offrir davantage d'espaces verts à la population riveraine de ce secteur, considéré comme carencé. • [iledefrance.fr](http://iledefrance.fr)

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES

## Nouveau web pour les TAAF

Deux nouveaux portails internet sont ouverts par la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) : le site internet institutionnel ([www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)) et le site consacré à la réserve naturelle ([www.reserve-australes.taaf.fr](http://www.reserve-australes.taaf.fr)). La collectivité espère ainsi « mieux canaliser l'engouement des publics et d'optimiser la gestion de la richesse documentaire et scientifique à disposition sur ces territoires hors du commun. » •

HAUT-RHÔNE

## Gestion de l'eau franco-suisse

Des opérations conjointes de « gestion sédimentaire » sur le Haut-Rhône sont programmées en 2020 du 25 mai au 5 juin côté France et du 6 mai au 6 juin côté Suisse. Elles ont pour but de garantir la sécurité des populations riveraines du fleuve et s'inscrivent dans le cadre du protocole relatif à la gestion sédimentaire des retenues hydroélectriques du Haut-Rhône signé en 2015 entre la France, la république et le canton de Genève. La dernière opération remonte à 2016. • [Compagnie nationale du Rhône](http://Compagnie nationale du Rhône)

LIMOUSIN

## Des clips pour la gestion des zones humides

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a publié des vidéos « Agir pour les zones humides » pour illustrer les techniques de gestion : travaux de franchissement de ruisseau, pompe de pâture mobile, etc. • [conservatoirelimousin.com/videos.html](http://conservatoirelimousin.com/videos.html)



OCCITANIE

## La région lance un magazine sur ses PNR

La région Occitanie promeut ses sept parcs naturels régionaux (un tiers de son territoire !) dans la revue *Occigène*. Carole Delga, présidente de région, souhaite y valoriser « les actions menées par les parcs naturels régionaux, (...) ancrées dans un développement local durable, bien souvent innovant, tout en étant intégrées sur le plan social, économique et environnemental. » • [bit.ly/2QrWFvy](https://bit.ly/2QrWFvy)



## Charlotte Meunier, présidente de Réserves naturelles de France

Il faut des règles pour que nos modes de vie ne grignotent pas de plus en plus la place de la nature.

### EN QUELQUES DATES

#### 2000-2006

Réserve naturelle de Nohèdes

#### 2006-2008

PNR des Pyrénées catalanes

#### 2008-2019

RN des gorges de l'Ardèche - Implication benévole à RNF

#### 2017-2019

Vice-présidente puis présidente de RNF

des doigts. Elle est passée par celle de Nohèdes, dans les Pyrénées, mais aussi par celle des gorges de l'Ardèche à partir de 2007, dont elle a été directrice-adjointe jusqu'en 2019. « Je suis impliquée dans le réseau depuis vingt ans. » Comment expliquer cette vocation ? Une enfance en milieu rural, en contact direct avec la nature dans la Sarthe et en Bretagne, « à regarder les insectes dans les champs, chercher les tritons dans les mares. » En tout cas, sa sensibilité naturaliste s'est développée durant ses études, entre Rennes et Toulouse, en écologie puis développement des territoires de montagne. Ceci explique sûrement sa conviction profonde quant à la protection de la nature : « On doit préserver l'équilibre entre les activités humaines et la biodiversité. Les aires protégées sont des lieux d'expérimentation de la transition écologique. »

Elle se souvient du travail accompli sur les chauves-souris dans les Pyrénées-Orientales, des belles avancées obtenues pour préserver les gîtes et leur reproduction. Elle cite également le travail, en Ardèche, sur les pelouses sèches, avec les usagers, éleveurs, chasseurs, randonneurs. Équilibre, encore, dans le retour de la Pie grièche, du Damier de la succise et des Vautours percnoptères, qu'elle salue comme indicateurs du bon résultat de la gestion.

Quand elle parle des projets auxquels elle a participé, on sent sa profonde conviction : toutes les forces doivent converger. « On doit travailler ensemble,

même si on n'est pas toujours d'accord, même si c'est parfois plus long. » On comprend donc qu'elle souhaite une union plus forte des espaces naturels (parcs nationaux, régionaux, conservatoires, sites N2000...). Pour elle, il est important que ces réseaux coopèrent et que leurs membres soient présents dans les instances et débats nationaux « si l'on veut que des actions concrètes se mettent en place, il est nécessaire de faire le lien entre les réalités de terrain et le niveau stratégique national, car les réalités et la temporalité d'actions sont souvent bien éloignées. » Elle milite d'ailleurs pour une plateforme qui permettrait de les unir. Dans ce sens, un poste inter-réseau (RNF, FPNRF et FCEN) a été créé pour renforcer l'animation du réseau Natura 2000 suite à deux ans de travail de RNF et de partenariat avec le ministère et l'AFB.

Les connaissances accumulées dans les réserves, depuis 40 ans, méritent d'être valorisées.

Le fait qu'elle soit une femme à un poste de présidente est-il un sujet ? « Je constate, avec regret, que, même dans nos réseaux souvent avant-gardistes, les présidences sont encore très masculines alors que femmes et hommes sont souvent à part égale dans nos structures... » • **Propos recueillis par Marie-Méline Berthelot**

Les réserves naturelles ont élu l'an dernier à la tête de leur fédération, Réserves naturelles de France (RNF), Charlotte Meunier. Une présidente pour porter la parole de son réseau et défendre la conservation des espèces pour les générations futures, mais aussi des valeurs humaines. Même si la tâche est difficile et très prenante, elle estime que l'essentiel de son rôle est de donner les moyens à tous ces professionnels et acteurs des réserves compétents de travailler et de faire avancer la protection de la biodiversité. « Ce qui me tient à cœur, également, c'est de renforcer le rôle d'influence de l'association : être plus présents sur les aspects législatifs et s'associer aux élus engagés pour la biodiversité et le climat. »

Charlotte Meunier défend bien le modèle des réserves et le connaît sur le bout

## LES GENS



**Caroline Joigneau Guesnon** quitte l'Union nationale des CPIE pour rejoindre l'Association nationale des élus des bassins. Elle a participé au comité éditorial d'*Espaces naturels* pendant 6 ans.  
[caroline.joigneau@bassinversant.org](mailto:caroline.joigneau@bassinversant.org)



**Céline Maurer** prend le poste de cheffe d'antenne Nouvelle-Calédonie de l'OFB, elle était auparavant cheffe d'antenne Méditerranée.  
[celine.maurer@ofb.gouv.fr](mailto:celine.maurer@ofb.gouv.fr)



**Paul Delduc** auparavant directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature devient conseiller énergie, environnement, transports et agriculture à l'Élysée. Il est remplacé par Stéphanie Dupuy-Lyon.



**Paul Michelet** quitte l'AFB et rejoint le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).



**Olivier Thibault** remplace Thierry Vatin à la direction de l'eau et de la biodiversité. Il était directeur général de l'ONCFS depuis 2017.



**Agnès Vince**, architecte-urbaniste générale de l'État, est nommée directrice du Conservatoire du littoral, et succède ainsi à Odile Gauthier.



**Bertrand Munch**, ancien préfet de Paris, devient le nouveau directeur général de l'Office national des forêts.

# des mots pour le dire



Par **Gilbert Cochet**, professeur agrégé des sciences de la vie et de la terre, auteur de *Ré-ensauvageons la France*

## Ré-ensauvagement

Le ré-ensauvagement doit permettre aux écosystèmes de retrouver le maximum de leur fonctionnalité, avec les espèces et les habitats qui les caractérisent. Cette approche est en partie une réponse à deux changements majeurs dans les relations entre l'homme et la nature. En premier lieu, la notion de protection qui a permis à des espèces autrefois persécutées comme les rapaces et les grands prédateurs, de revenir donner vie à des territoires devenus simples paysages. En second lieu, la déprise agricole libère de vastes surfaces (30 millions d'hectares d'ici 2030 au niveau européen, soit 30 *Yellowstone* !) où une gestion très interventionniste montre ses limites. Aussi, ces espèces qui reviennent et ces territoires qui se libèrent sont à la base des phénomènes de retour du sauvage, dans un contexte d'acceptation plus grande par le public. Les préconisations pour tendre vers la plus grande richesse de la nature française et européenne sont assez simples. Chaque territoire doit offrir les meilleures conditions d'installation des espèces, spontanément ou grâce à un programme de réintroduction. La restauration des corridors écologiques doit s'envisager à grande échelle. Sur le vaste territoire européen, la libre circulation des

espèces est la règle pour réussir une opération de ré-ensauvagement. Il faut rétablir le maximum de corridors naturels ainsi que des effectifs suffisamment importants pour favoriser la dispersion.

**Les préconisations pour tendre vers une plus grande richesse de la nature française et européenne sont assez simples.**

Pour les cours d'eau et leurs annexes, cela se traduit par un grand plan de restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments à l'échelle du continent. Ne pas oublier que l'Europe, naturellement, est un continent boisé. Aussi, il convient de ne pas contrarier le retour spontané de la forêt partout où c'est possible.

L'opération la plus audacieuse de ré-ensauvagement reste le retour des grands ongulés comme le tarpan, l'aurochs et le bison. Avant de les retrouver libres et sauvages dans nos paysages, il faut leur faire une place dans la tête des hommes ! Le ré-ensauvagement est un défi... • **Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet**

# L'UICN réunit la planète biodiversité en juin prochain

**Grethel Aguilar,**  
directrice générale de l'Union  
internationale pour la  
conservation de la nature (UICN)



© UICN

Les **résolutions** prises lors des **Congrès mondiaux pour la Nature** ont été **décisives** au niveau **mondial**.

## Quels sont selon vous les enjeux de 2020 ?

Nous sommes face à une extinction massive des espèces, avec des taux 100 à 10 000 fois supérieurs à la normale. 2020 est vraiment une année « *make or brake* »<sup>1</sup> pour le futur de la nature et de l'humanité.

Nous sommes à un point de bascule au niveau de la prise de décision. Il faut le prendre comme une opportunité et rester optimistes. L'humanité est capable de beaucoup de choses. Elle a pu aller sur la lune, découvrir d'autres planètes, inventer l'électricité. Je veux donc croire que nous serons capables maintenant de réaliser ce qui est le plus important pour nous. Nous devons aussi faire plus d'efforts pour atteindre les objectifs du développement durable fixés en 2015, car ils forment un plan cohérent.

Nous aurons besoin d'objectifs simples et ambitieux auxquels les citoyens puissent s'identifier. Toutes les décisions internationales ne devraient pas juste être prises par un petit groupe de personnes, mais par l'ensemble de la société.

## Qu'attendez-vous du Congrès mondial ?

Nous devons arrêter la perte de biodiversité d'ici 2030 et obtenir des gains et des restaurations en 2050. Le prochain Congrès, à Marseille, devrait accueillir plus de 15 000 personnes

de différents horizons. Il permettra d'avoir une discussion capitale pour préparer la conférence des parties de la Convention pour la diversité biologique<sup>2</sup>, qui se tiendra en octobre à Kunming (Chine). Avec le soutien du gouvernement français, nous voulons faire en sorte que le Congrès soit une plateforme unique pour permettre une discussion entre les gouvernements, les agences publiques, les communautés locales, les peuples indigènes et la société civile. Nous avons notamment beaucoup à apprendre des peuples indigènes dans notre relation à la nature.

Nous avons un mandat, dans la vie, c'est de prendre soin de ce qui nous permet de vivre sur cette planète. J'invite tout le monde à nous rejoindre au Congrès mondial de la nature à Marseille, parce que nous avons beaucoup à partager. Pour l'UICN, il est vraiment important que 2020 permette de dessiner un cadre global pour la biodiversité, prenant en compte toutes les composantes de la société, notamment en regardant comment mieux intégrer la jeunesse, dont l'implication est capitale.

Les résolutions prises à l'occasion de congrès précédents ont été décisives pour la conservation au niveau mondial. Dans les années 1980, par exemple, elles ont permis la création de la stratégie mondiale de conservation. C'est aussi lors des

congrès mondiaux qu'ont émergé les traités internationaux tels que la CITES (trafic d'espèces), RAMSAR (zones humides), la Convention sur le patrimoine mondial et la Convention sur la diversité biologique.

## Quelle est la place des aires protégées dans l'avenir de la conservation ?

Les aires protégées sont vraiment au cœur de l'UICN depuis longtemps et sont essentielles : elles protègent le patrimoine naturel et culturel, améliorent les conditions de vie locales et soutiennent le développement durable. Les aires protégées nous donnent aussi des choses invisibles comme les services écosystémiques : l'eau que nous buvons, l'éco-tourisme ou bien la possibilité d'être éblouis par ce que nous y voyons. • **Propos recueillis par Cyrille Barnérias, Office français de la biodiversité**

[1] « ça passe ou ça casse »

[2] COP15 (lire p. 51)



## ALLER PLUS LOIN

- Voir l'interview dans son intégralité sur [www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)
- À lire prochainement : le dossier du prochain numéro d'*Espaces naturels* sera consacré à l'action internationale pour la biodiversité.



Les sites d'hivernage mexicains sont protégés par une réserve de biosphère.

© Dreamdan

MEXIQUE



## Le bas de laine du monarque

La protection du monarque, un papillon d'Amérique, repose notamment sur un fonds fiduciaire. Ce système permet d'impliquer les différents États concernés, mais surtout de garantir la pérennité des actions dans un contexte d'importante pression économique. Comment cela fonctionne-t-il ?

La solution novatrice du fonds fiduciaire a été expérimentée par le Mexique dans sa mission de protection d'une espèce emblématique, protagoniste d'un miracle migratoire (lire encadré) : le papillon monarque. Sur le sol mexicain, l'effort de protection de cette espèce a été partagé par le gouvernement et les organisations sociales et privées notamment pour limiter l'exploitation forestière illégale dans son habitat d'hivernage. Cependant, les mesures prises au Mexique ne sont pas

suffisantes pour atteindre l'objectif de protection de l'espèce, puisque le problème de la conservation est également du ressort des États-Unis et du Canada. Un fonds a été créé en 2000, initialement pour acheter des droits d'exploitation forestière dans les zones centrales de la réserve de biosphère avant sa création : le Fonds monarque (FM). En effet, quand il a été décidé d'annuler les permis d'exploitation forestière, afin de protéger l'habitat, il a fallu dédommager

les exploitants qui perdaient une source de revenus. Ensuite, les revenus du fonds servent à financer les actions de conservation, en particulier l'incitation économique à la conservation des forêts des zones centrales de la réserve. Depuis 2013, il atteint les 7,5 millions d'euros grâce aux contributions du Fonds mexicain pour la conservation de la nature (FMCN), du gouvernement fédéral mexicain, des gouvernements des États du Michoacán et du Mexique,

de la société civile (WWF) et de donateurs individuels (Fondation Packard).

Le transfert de propriété (fiducie) est administré par le FMCN et soutenu par un comité technique multi-sectoriel. Les paiements pour les droits d'exploitation forestière ont pris fin en 2008, ce qui a permis la transition vers un système de Paiement pour services environnementaux (PSE), basé sur la superficie conservée, abondé avec les contributions de la Commission nationale forestière du Mexique (Conafor). Ainsi, deux types d'incitations économiques sont appliquées :

- appui aux *ejidos*<sup>1</sup>, aux communautés autochtones et aux propriétés privées pour la modification de leurs permis d'exploitation forestière dans la zone centrale, et paiement de 18 dollars par mètre cube de bois qui ne sera pas coupé;
- soutien aux *ejidos*, aux communautés autochtones et aux propriétés privées sans permis de récolte, qui recevront 12 dollars par hectare conservé. Ces paiements sont effectués en échange d'un engagement à conserver la zone centrale et à collaborer avec la réserve de biosphère pour assurer sa protection.

Grâce aux intérêts générés par le fonds patrimonial FM, le Monarch Conservation Fund Trust a été créé. Il établit un programme permanent de compensation pour le paiement direct aux *ejidos* qui avaient des permis d'exploitation forestière et des incitations économiques telles que des PSE à 34 *ejidos*, des communautés autochtones et des propriétés privées dans la zone centrale de la Réserve de biosphère. La mise en œuvre du mécanisme de PSE, envisagée par le FM, s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, entre 2000 et 2009, les intérêts du

fonds visaient à soutenir les deux types d'incitations économiques mentionnés ci-dessus. La plus grande partie du montant donné correspondait au montant disponible pour une répartition équitable, c'est-à-dire que les ressources ont été reçues par le président du commissariat *ejidal* de son assemblée, qui a divisé le montant total par le nombre d'*ejidatarios*. En outre, les paiements pouvaient varier en fonction des contributions aux tâches de conservation ou selon les modalités fixées par leurs assemblées. D'autres sommes ont été allouées pour soutenir le renforcement de la police de proximité, les travaux collectifs (comme la réfection des routes, l'approvisionnement en eau, la réparation des écoles, des églises, etc.)

### L'impact de l'exploitation forestière illégale dans l'habitat d'hivernage de la réserve de biosphère du papillon monarque a considérablement diminué.

Dans la deuxième phase, de 2009 à 2026, Conafor s'est associée à cet effort de conservation en créant des mécanismes locaux de PSE par le biais de fonds de contrepartie : plus de 9 millions de dollars iront directement aux 38 propriétaires de la zone centrale sur une période de 18 ans. Pour Eligio García Serrano, coordinateur FM, la récupération de 700 hectares est l'une des grandes réalisations du programme. Cet objectif n'a pas été facile à atteindre car, dans une large mesure, la gestion communautaire de la Réserve de biosphère pose des problèmes liés à son système de gouvernance, qui implique 9 000 personnes. Mais,

selon García Serrano, un *ejido* organisé peut générer plus de profits en apportant des bénéfices à la Réserve de biosphère et à ses habitants même si de nombreux *ejidatarios* ont le sentiment que les fonds qu'ils reçoivent ne sont pas vraiment compensatoires.

### Quels sont les résultats ?

L'analyse des menaces en Amérique du Nord et en particulier au Mexique met en évidence que l'impact de l'exploitation forestière illégale dans l'habitat d'hivernage de la réserve de biosphère du papillon monarque a considérablement diminué. Les données scientifiques révèlent que le Monarch Fund a réussi à réduire le taux de dégradation et de déforestation dans la réserve. Des scientifiques ont trouvé des preuves que la combinaison de la protection légale de la zone (décret de zonage) et des incitations financières fournies par le FM ont soutenu la conservation des forêts d'hivernation des papillons monarques. Ces auteurs estiment que, bien que 9% des zones interdites d'exploitation aient été déboisées depuis 1993 et que 15% des forêts denses aient disparu, la perte aurait atteint respectivement 12% et 26% sans l'existence de ces instruments de protection. Ces résultats démontrent clairement que les mécanismes financiers à l'appui de la conservation, coordonnés avec le travail de nombreuses institutions poursuivant le même objectif, font partie intégrante de la formule visant à réduire la déforestation. • **Thierry Lefebvre**, UICN, thierry.lefebvre@uicn.fr

[1] Les *ejidos*, dans l'organisation sociale du Mexique, sont des communautés locales équivalentes à un village.

## REPÈRE

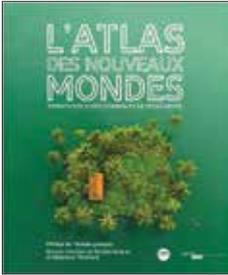
### Monarque, les enjeux de sa conservation

Le papillon monarque se reproduit sur des sites d'hivernage mexicains qui ont été découverts pour la première fois en 1975, le long des montagnes de la ceinture volcanique trans-mexicaine, dans les États du Michoacán et de Mexico. En 1986, cinq sanctuaires de 16 110 ha ont été officiellement désignés par une aire protégée dans le but de protéger la migration, l'hivernage et la reproduction du papillon monarque. L'aire protégée a été étendue à 56 259 ha en 2000 avec la création de la Réserve de biosphère du papillon monarque (RBMM). Elle comprend 3 zones centrales contenant la majorité des sanctuaires du monarque, entourées de zones tampons pour assurer la connectivité. La même zone a été reconnue en 2007 dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, avant l'inscription de ses zones centrales comme site du patrimoine mondial en 2008. À plus grande échelle, les monarques sont protégés au Mexique par la loi sur les Espèces en péril et sont également classés à l'échelle nationale comme « en voie de disparition » depuis 2016 par la loi sur les Espèces en péril du Canada. Aux États-Unis d'Amérique, l'espèce n'a pas de statut de protection juridique au niveau fédéral, à l'exception de son inscription sur la liste des espèces menacées de la loi sur les Espèces menacées d'extinction.



© Galtfisher - Flickr

# lire / voir



## EXPLORATION

### L'ATLAS DES NOUVEAUX MONDES

La grande muraille verte barrière contre le désert, les îles éparses menacées par la montée des eaux, les gravures paléolithiques de la grotte de Cussac

jusqu'au glaciers de Pluton ou le premier astéroïde extrasolaire... De l'infiniment petit à l'infiniment grand, ce livre nous emmène à la découverte des plus beaux sites sur Terre et dans l'espace. Il s'agit à chaque fois de nouveaux territoires d'exploration, ces « nouveaux mondes » qui sont à la fois des sites exceptionnels et de fabuleuses terres d'exploration et de recherche... • **Ouvrage collectif sous la direction de Stéphanie Thiebault et Nicolas Arnaud du CNRS – Éditions Le cherche midi éditeur – 184 pages – 28 euros**

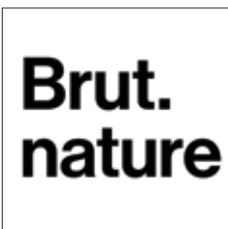


## FAUNE

### LA VIE SECRÈTE DES TORTUES

Au long de nombreux voyages en Asie, en Australie, et dans tous les pays où vivent ces espèces, Bernard Devaux a découvert la vie très cachée, et peu connue, des tortues de terre, d'eau douce et de

mer. Quarante années passées aux côtés des tortues ont permis à l'auteur de collecter de nombreuses anecdotes, particularités anatomiques ou curieuses comportements, qu'elles ont mis au point après 220 millions d'années d'existence ! • **Bernard Devaux – Éditions Delachaux et Niestlé – 208 pages – 25,90 euros**



## MÉDIA

### BRUT. NATURE

La chaîne du média Brut, dédiée à l'actualité de la nature et l'écologie. Brut est un nouveau média d'information 100% vidéo

et 100% digital. • **Twitter : @brutnaturefr – Facebook : @brutnatureFR – Youtube : Brut – Site : brut.media/fr/nature**



## SOCIÉTÉ

### COVIABILITÉ DES SYSTÈMES SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES

La coviabilité socio-écologique est un nouveau paradigme permettant de repenser la relation de l'humanité à son environnement en dépassant le cadre naturaliste dominant

fondé sur la dichotomie nature/culture pour mieux répondre aux enjeux écologiques globaux. Le défi est immense. Il s'agit de reconnecter l'humain à la biosphère et d'élaborer un nouveau contrat social permettant de « vivre avec la nature ». • **Auteurs multiples – Éditions Matériologiques et Éditions IRD – 650 pages – 35 euros**



## MILIEU

### MANUEL D'ÉCOLOGIE URBAINE

Les villes sont des structures complexes qui abritent une disparité de conditions de vie. Elles peuvent générer des viviers de biodiversité comme elles peuvent les détruire. Elles sont elles-mêmes

des organismes qui se développent, mutent, périssent. Ce manuel analyse ces phénomènes. Il affirme quelques principes afin de pallier la cécité écologique des citadins, et parer à l'agonie des écosystèmes urbains. • **Audrey Muratet, François Chiron et Myr Muratet – Éditions Les presses du réel – 120 pages – 15 euros**



## VULGARISATION

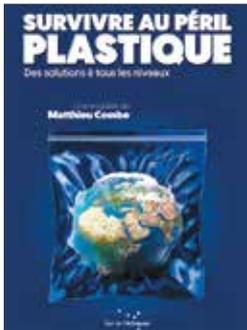
### LE VORTEX

Lancée sur YouTube au printemps 2019, la chaîne de vulgarisation scientifique

d'ARTE a rencontré un succès immédiat avec plus de 120 000 abonnés et 2 millions de vidéos vues. Le Vortex rassemble un collectif de jeunes talents de la vulgarisation scientifique, issus de champs disciplinaires différents, pour répondre toutes les deux semaines à de nouvelles problématiques de façon approfondie et inédite. • **YouTube : Le Vortex**

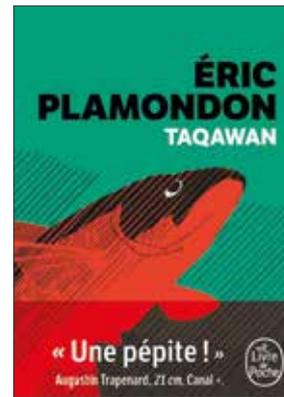
## LA PHRASE

### Le plastique, c'est tragique



**E**n 1990, on chantait à tue-tête « Le plastique, c'est fantastique ». Trente ans après et à la lecture de ce livre, on aurait tendance à penser « Le plastique, c'est tragique ». Dans l'eau, dans l'air ou dans les sols : le plastique est partout et sous toutes ses formes. On en mange, on en respire chaque jour. Tout le monde est responsable, des entreprises qui déversent des milliards de produits à usage unique sur le marché, jusqu'au citoyen qui à chaque lavage de linge

en machine rejette des centaines de milliers de fibres qui ne sont pas toutes arrêtées par les stations d'épuration. Les répercussions sur la biodiversité sont avérées chez de nombreuses espèces et la chaîne alimentaire constitue un vecteur de contamination. Alors que faire ? Des solutions existent et sont présentées dans cet ouvrage : nettoyage à grande échelle, optimisation du recyclage, amélioration de l'assainissement, renforcement de la recyclabilité, lancement de la « consigne plastique », valorisation énergétique, etc. Mais n'a-t-on pas affaire à de fausses bonnes solutions centrées à nouveau autour d'une économie du plastique ? Quid de la substitution des produits par un service ? Du retour de la consigne et de la réutilisation du verre ? Des alternatives aux plastiques agricoles ? Si on regrettera que les scénarios de rupture soient peu abordés par l'auteur et que certains produits n'aient pas fait l'objet d'une analyse (gazons synthétiques, brises vue...), ce livre s'avère indispensable pour prendre conscience et agir. *Lu par Aurélien Daloz* • **Matthieu Combe** – Éditions Rue de l'échiquier – 256 pages – 20 euros



#### ROMAN

##### TAQAWAN

Onze juin 1981. Trois cents policiers de la sûreté du Québec débarquent sur la réserve de Restigouche pour s'emparer des filets des Indiens Miq'Maq. Émeutes, répression et crise d'ampleur : le pays découvre son angle mort. Une histoire du Québec vue au travers des rapports de l'homme et de la nature, ou comment la mise en place de barrages provoque la disparition des saumons et des peuples indigènes. Prix France-Québec 2018. • **Éric Plamondon** – Éditions Le livre de poche – 224 pages – 7,40 euros

## LE MOT



### Polar

Lecture croisée de Anne (AFB) et Emma (élève de 6<sup>e</sup>).

**Emma** : Vous aimez les plantes ? Et surtout, vous aimez les aventures ? Ce roman vous fera découvrir le jardin des plantes de Nantes, un gang sans pitié et trois personnages fascinants.

Enlèvement, assassinat (de plantes), disparition... Le contexte est très original et instructif, même si je n'ai pas retenu le nom des plantes. J'ai adoré le livre, attendant avec impatience le moment de le lire. Je le conseille aux enfants qui aiment les histoires passionnantes, au risque de veiller tard... Il pourra aussi plaire aux adultes qui aiment la botanique ou qui ont gardé leur âme d'enfant !

**Anne** : Passionnée de roman policier j'ai dévoré ce polar botanique dont l'intrigue nous permet de redécouvrir la biodiversité extraordinaire qu'abritent les jardins botaniques et nous fait prendre la mesure des risques liés aux nouvelles technologies auxquels les jeunes - mais aussi les moins jeunes - sont « à croc ». Je le conseille à tous ! • **Guillaume Le Cornec & Romain Veilletet** – Éditions du Rocher – 200 pages – 12,90 euros



#### ESPACES

##### CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS : À LA DÉCOUVERTE DE SITES REMARQUABLES

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels a élaboré un guide présentant les 200 sites incontournables (gérés par ses membres) à visiter sans attendre. Les conservatoires préservent plus de 3300 sites dans toute la France, dont plus d'un tiers est ouvert au public. Ils accueillent 6 millions de visiteurs par an • **Auteurs multiples** – Éditions Glénat – 166 pages – 15 euros

## Ce qui m'affole, c'est qu'on ne réagit pas

© Christophe Abramowitz



### Le point de vue de **Mathieu Vidard**

producteur et animateur de l'émission La terre au carré sur France Inter

L'émission de culture scientifique de France Inter, La tête au carré, est devenue, en septembre 2019, l'émission d'écologie La terre au carré. L'occasion pour *Espaces naturels* d'interroger le producteur de l'émission.

Que la nature devienne le sujet d'une émission quotidienne sur une station généraliste n'est pas anodin. C'est le signe que le sujet de l'écologie gagne la place publique : les citoyens attendent d'être informés sur le sujet et les médias font le choix de leur en parler. Sans que l'on sache, comme l'œuf et la poule, qui est à l'origine de quoi. Est-ce grâce à ce genre d'émission que le sujet mobilise de plus en plus ? Ou est-ce qu'on peut dorénavant faire ce genre d'émission parce que les auditeurs y sont prêts ?

En tout état de cause, quand la direction de France Inter a proposé à Mathieu Vidard de passer sur une émission nature et de quitter son émission de sciences, il n'a pas été tout de suite convaincu. « Au premier abord, je me suis dit que l'écologie ne serait pas un sujet assez riche pour tenir une quotidienne. Mais en réfléchissant un peu je me suis rendu compte que c'était extrêmement judicieux. On est dans une période particulière de réflexion sur la transition de nos sociétés. C'est vrai que l'écologie n'intéresse pas tout le monde, en tant que telle. Mais les sujets qu'on peut traiter dans ce thème irriguent tous les champs de la société : l'énergie, l'alimentation, la mode... Pour le choix des sujets de l'émission, on ne s'interdit rien. »

Effectivement, quand on voit la variété des sujets abordés dans ce premier trimestre d'émission (lire ci-contre), on comprend que tout le monde pourra y trouver son compte : naturalistes chevronnés, consommateurs, observateurs débutants, usagers en tous genres.

Pourtant, même avec douze ans d'émission de vulgarisation scientifique derrière lui, Mathieu Vidard reconnaît volontiers être encore novice sur le sujet de la conservation de la biodiversité. On sent sa réticence à formuler des opinions personnelles et sa modestie devant les personnes qu'il rencontre grâce à l'émission. A-t-il une opinion sur les actions à mener pour protéger le patrimoine naturel ? « Dès lors que ça rentre au service de la protection du vivant, on ne peut s'opposer. Est-ce qu'il faut sanctuariser ? C'est une autre question. Mais il est sûr qu'il faut mettre en place des interdictions et soutenir la nature par des lieux dédiés. »

#### UN ENFANT DES VILLES

De même qu'il n'avait pas d'expertise particulière quand il a commencé La tête au carré (lire ci-contre), il ne peut compter que sur son affinité personnelle avec l'écologie pour porter La terre au

carré. « Je suis un enfant des villes. J'ai grandi à Nantes. Mais j'ai un lien personnel fort à la nature. D'abord pour avoir fréquenté jeune le bord de mer, mais aussi la montagne, depuis que j'ai travaillé dans les Vosges. J'ai un besoin de nature réel et quotidien. » Il affirme avoir choisi par nécessité un lieu de vie « vert » et avoir un besoin fort de marcher. Parmi les espaces qu'il aime, on trouve le Queyras, les Cévennes, la dune du Pilat ou Arcachon. Il se sent témoin de changements rapides dans ces paysages, qui l'inquiètent. « Je le vois sur la Côte Atlantique ou dans le Marais poitevin. La façon dont l'homme a agi, avec une telle force, est vraiment interpellant. » Devant cet effondrement dont il se sent le témoin, il ne se dit pas inquiet pour la nature. « C'est l'homme qui en est la première victime. La nature va rebondir. Mais ce qui m'affole, c'est qu'on ne réagit pas. Il faudrait changer de politique à l'échelle des États. Cette inertie, c'est ça qui est désespérant. Il nous faut remettre en cause beaucoup de choses, ne serait-ce que les énergies fossiles. Je pense qu'on va passer par des périodes difficiles, et on le sait ! » • **Propos recueillis par Marie-Méline Berthelot**



## SÉLECTION D'ÉMISSIONS À RETROUVER SUR : [franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre](http://franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre)

### 12 décembre COP25 : Le point sur les enjeux de ce sommet international

Amy Dahan, historienne des sciences, spécialiste des négociations climatiques.

### 9 décembre : La disparition des arthropodes

Philippe Grancolas, entomologiste et directeur de recherches CNRS et responsable de l'institut de systématique au Muséum national d'histoire naturelle.

### 22 novembre : Un atlas des vers de terre

Raphaël Marichal, écologue au Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement, le Cirad.

### 21 novembre : La forêt française se meurt

Manuel Nicolas, ONF, responsable du Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers.

### 15 novembre : Les peuples autochtones face à l'extraction des ressources

Irène Bellier, anthropologue au Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (EHESS), Giliarde Juruna, Cacique, chef d'un village du peuple Juruna, en Amazonie.

### 11 novembre : Des droits pour la nature

Valérie Cabanes, juriste en droit international spécialisée dans les droits de l'homme, auteure de *Homo natura, en harmonie avec le vivant* (Buchet Chastel)

### 24 octobre : Quel rôle joue la biodiversité dans l'agriculture ?

Vincent Bretagnolle, agro-écologue au CNRS.

### 10 octobre : Pollution lumineuse : sauver l'obscurité

Samuel Challéat, chercheur en géographie environnementale, auteur de *Sauver la nuit*, paru aux éditions Premier Parallèle.

### 7 octobre : Extinction : nouvel atlas des espèces menacées

Charlotte Nithart, directrice de campagne de l'association de protection de l'homme et de l'environnement, Robin des Bois, et co-auteure de *L'atlas du business des espèces menacées*, paru aux éditions Arthaud.

### 4 octobre : Habiter en oiseau

Vinciane Despret, philosophe et psychologue, enseignante à l'Université de Liège, auteure de *Habiter en oiseau* (Actes Sud) et de nombreux ouvrages sur les animaux et leurs scientifiques, ainsi qu'un livre pour enfants, *Le Chez-Soi des animaux* (Actes Sud).

### 17 septembre : Les nouveaux scénarios du réchauffement climatique

David Salas y Méliá, responsable de la modélisation du climat à Météo France, l'un des deux organismes français qui produit des simulations à long terme, avec l'Institut Pierre Simon Laplace, l'IPSL.

### 13 septembre : Climat et océan : les conséquences du réchauffement sur la biodiversité marine

Gilles Boeuf, biologiste, ex-président du Muséum national d'histoire naturelle, président du conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité.

## CITATION

### Pour l'anniversaire des 10 ans de *La tête au carré* en 2016, Mathieu Vidard écrit :

Je me souviens qu'aux premières notes du générique, mon cœur s'est mis à battre drôlement plus vite que d'habitude et que j'ai pris une grande respiration comme un plongeur qui doit descendre en profondeur sans sa bouteille d'oxygène (...). Vu mon niveau en science à l'époque, c'était un peu comme demander à Teddy Riner de danser Casse-Noisettes pour un gala de l'Opéra de Paris. Une association très improbable... J'ai donc plongé dans le grand bain de la science avec la décontraction d'un enfant apprenant pour la première fois à pédaler sans ses deux roues de secours. 10 ans plus tard... qui l'eût cru, l'émission existe encore et je peux vous dire que nous sommes régals à recevoir chaque jour les scientifiques et les chercheurs qui nous ont ouvert les yeux sur le monde et sur leurs disciplines. [...]



© Christophe Abramowitz

RÉFLEXION

## Former la faune sauvage ?

Un lecteur nous invite à la réflexion sur ce projet de "formation" de marsupiaux pour se défendre contre les prédateurs.

Dans de nombreuses régions du monde, des prédateurs introduits ont atteint des densités de population telles que leur éradication est aujourd'hui impossible. Cela a parfois conduit certaines de leurs espèces-proies natives au bord de l'extinction. C'est le cas en Australie, où le Bandicoot-lapin et le Rat-kangourou de Lesueur, deux petits marsupiaux, sont aujourd'hui très menacés par les chats harets, présents même dans les milieux naturels les plus reculés. Leur « naïveté » face à ce prédateur introduit est un facteur aggravant. Jusque là, la réponse des gestionnaires a souvent été d'établir des réserves entièrement closes, sans prédateurs – une sorte de semi-captivité, donc. Dans un contexte similaire, en Nouvelle-Zélande, des espèces d'oiseaux endémiques très menacées sont conservées sur des îlots débarrassés au préalable de tout prédateur introduit : sur les deux îles principales, leurs chances

de survie apparaissent trop faibles face à l'impossibilité d'éradiquer leurs prédateurs.

Katherine Moseby, de l'université d'Adelaïde en Australie, propose une approche radicalement différente. Puisqu'une partie du problème est la naïveté des espèces indigènes face aux nouveaux venus, apprenons-leur à avoir peur des prédateurs ! Dans des enclos spéciaux où les deux petits marsupiaux ci-dessus étaient présents, son équipe a ajouté quelques chats de façon contrôlée, en escomptant que les marsupiaux développent une peur des chats, et donc des comportements de fuite ou d'évitement. Une modification comportementale a effectivement été notée, et dans une expérience de réintroduction comparée *in natura* d'animaux « naïfs » et d'autres entraînés à la présence des chats, dans un enclos de 37km<sup>2</sup> contenant 10 chats, 71% des premiers avaient été prédatés au bout

de 40 jours, mais seulement un tiers des seconds. L'espoir des chercheurs est que cet apprentissage sélectionne des individus plus prompts à éviter les chats, et soit ensuite transmis à leur descendance par des marsupiaux « entraînés » et survivant donc mieux. L'expérience a été jugée assez prometteuse pour qu'une tentative grandeur nature, dans une réserve naturelle non close de 2100km<sup>2</sup>, soit prochainement tentée en 2020.

Cet article m'a interpellé, car comme toute approche nouvelle et originale, celle-ci fait forcément polémique. Mais il n'existe aucune alternative éprouvée, pour les situations où l'éradication de prédateurs introduits est impossible. Il me semble donc que tout doit être expérimenté : les risques pour des espèces en grave danger sont trop grands pour négliger une piste, aussi inhabituelle soit-elle ! • **Christian Perennou**, chef de projet, Tour du Valat.

**Les zones humides sont pleines de vie**  
Agissons pour leur biodiversité

**Journée mondiale des zones humides**  
2 Février 2020  
Zones humides et biodiversité

**Du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020**

Inscrivez vos animations sur le site web du Centre de ressources Milieux humides : [www.zones-humides.org/jmzh2020](http://www.zones-humides.org/jmzh2020)

Centre de ressources Milieux humides

@ZonesHumides #ZonesHumides2020

Ramsar

L'actu de la biodiversité sélectionnée pour vous sur Scoop.it

DocBiodiv



# l'agenda



## 30<sup>E</sup> FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE 11 au 19 avril 2020 – Abbeville (80)

Depuis trente ans, la baie de Somme, étape migratoire reconnue internationalement, célèbre le retour du printemps et des oiseaux à l'occasion du Festival de l'oiseau et de la nature. Au programme : sorties nature, expositions photo et d'art animaliers, stages photo, projections de documentaires, animations pour les enfants... Programme complet disponible début février. [festival-oiseau-nature.com](http://festival-oiseau-nature.com)

## SÉMINAIRE NATIONAL HABITATS 30 et 31 janvier – Paris (75)

L'UMS PatriNat et l'OFB organisent un séminaire national dédié à la connaissance des habitats

terrestres et marins, métropolitains comme ultramarins. Il a pour thème « Typologies, données et cartographies : état des lieux des connaissances et perspectives sur les besoins opérationnels ». [bit.ly/2PTCE0K](https://bit.ly/2PTCE0K)

## JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

### 2 février – France

L'association Ramsar France coordonne l'événement avec les Pôles-relais zones humides, la LPO, la SNPN, le Réseau école et nature, et l'OFB, pour proposer plus de 700 animations pendant tout le mois de février. Le thème « Zones humides et biodiversité » retenu pour l'édition 2020 est l'occasion de mettre en avant la richesse des milieux humides, l'état de leur biodiversité ainsi que de promouvoir des actions pour stopper le déclin observé des nombreuses espèces qui y vivent. [zones-humides.org](http://zones-humides.org)

## RENCONTRE DES AGENCES LITTORAL D'EUROPE ET DE MÉDITERRANÉE 12 et 13 février – Budva (Monténégro)

Suite à la première édition organisée en 2015, le Conservatoire du littoral et la *Public Enterprise for Coastal Zone Management of Montenegro* organisent une nouvelle Rencontre sur le thème de l'adaptation des côtes aux changements climatiques. Cet événement permettra

le partage d'expériences et d'approches innovantes pour faire face aux risques encourus par les territoires littoraux. [c.damery@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:c.damery@conservatoire-du-littoral.fr)

## 26<sup>E</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION FRÉQUENCE GRENOUILLE

### À partir du 1<sup>er</sup> mars 2020 – France

Fréquence grenouille est une opération annuelle de sensibilisation à la préservation des zones humides. Créée en 1995 par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, elle est organisée conjointement avec Réserves naturelles de France depuis 2008. Plus de 500 animations sont proposées : sorties terrain diurnes et nocturnes, aménagements de crapauds, conférences, ateliers pédagogiques, etc. [reseau-cen.org](http://reseau-cen.org)

## SÉMINAIRE LIFE NATURARMY : GESTION DES ESPACES NATURELS DES SITES MILITAIRES

### 2 avril 2020 – Paris

Ce séminaire national a lieu dans le cadre du programme *Life NaturArmy* qui a pour but de promouvoir et renforcer l'Armée comme gestionnaire des sites Natura 2000 en développant une stratégie à l'échelle nationale et européenne. [bit.ly/2NGY26A](https://bit.ly/2NGY26A)

## 39<sup>E</sup> CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

### 14 au 18 avril 2020 – Dijon (21)

« Émoi ! ... et moi ? ... et toi ? ... quelle mobilisation citoyenne pour les espaces protégés ? » Le réseau des réserves naturelles se réunit pour réfléchir à la place des réserves naturelles, et plus largement des espaces protégés, comme espaces de vie pour le citoyen. Pourquoi et comment mobiliser le citoyen ? Quel est son rôle ? Quel est son profil et comment l'accompagner ? Autant de questions pour susciter la réflexion, pour la première fois en présence de citoyens ! [congres-reserves-naturelles-de-france.fr](http://congres-reserves-naturelles-de-france.fr)

## LE DOSSIER

### NE MANQUEZ PAS EN AVRIL



## ENJEUX SANS FRONTIÈRES

Le prochain trimestre, *Espaces naturels* montrera les liens entre global et local pour la protection de la biodiversité. En quoi sommes-nous concernés par les grandes négociations internationales ? Qu'apporte la coopération ? Comment travailler à l'international sur des espaces ou des espèces ? Des auteurs variés répondront à ces questions.



Opération de revégétalisation de la plage pour lutter contre l'érosion. Élèves de l'école de l'aire marine éducative de Saint-Leu.

- 24 Accompagner la prise de conscience
- 25 Entre culture et nature : la biodiversité en tournée
- 26 Parlons nature à la fête du village
- 27 Comprendre son « empreinte biodiversité »
- 28 Psychologie sociale : les déterminants clés de l'engagement écologique
- 31 Influencer avec l'aide d'un youtubeur
- 32 Un plan de gestion avec les citoyens
- 34 La co-décision : une compétence à mobiliser dès l'enfance
- 36 Aller chercher la parole des citoyens
- 37 Mettre à contribution l'expertise citoyenne
- 38 Mobiliser : longtemps ou intensément ?



Le dossier lu par...

## Hélène Cauchoix

Convaincre, rendre acceptable, multiplier les ambassadeurs, trouver les bonnes actions qui font sens, changer les pratiques, renouveler un conseil d'administration... Les intentions qui motivent tout un chacun à associer les habitant.e.s à ses actions et à mettre en place la participation, sont multiples. Pour autant, sont-elles compatibles avec les besoins des habitant.e.s visé.e.s ? Les modes d'engagements, d'implication et de facilitation sont-ils adaptés ? Finalement, qu'attendons-nous de la participation citoyenne ?

### L'HABITANT N'EST PLUS UNIQUEMENT UN PUBLIC, MAIS UNE RESSOURCE

Rappelons que les questions de participation citoyenne ont pris place dans le débat et les modes de gouvernance des territoires, dans les années 1980. Elles sont apparues à l'époque sous trois formes.

- La résistance rurale : l'auto-organisation et l'implication des citoyen.ne.s pour faire vivre services et économies locales.
- Les luttes urbaines : une révolte contre un système et son organisation pour demander plus de justice sociale, plus de transparence et plus de place.
- La controverse scientifique : l'indiscutabilité des faits scientifiques remise en question par les savoirs et les usages des habitant.e.s.

Depuis peu, la cause « militante » participative est devenue un fait, une réalité sociale avec laquelle chaque métier, chaque politique publique, chaque acteur doit composer. Avec le grand débat national ou la conférence climat, la participation citoyenne a pris une dimension nationale. Par ailleurs, elle revêt différents niveaux d'engagement. Cela part de l'amélioration de la communi-

cation : présenter ce qui est décidé, pour quoi, avec une traduction des informations pour être accessible à tous. Cela se poursuit par l'implication des habitants dans la production d'un diagnostic, la co-construction d'un projet, d'un plan de gestion, une intégration plus participative dans les réalisations jusqu'à une codécision. L'habitant.e n'est plus uniquement un public, mais devient une ressource : pour rendre plus efficace et plus juste une action en situation, pour être en dialogue avec les élus, contribuer à une politique publique partagée, un budget copiloté, des orientations révisées ensemble...

N'oublions pas de prendre en compte dès le début d'une démarche participative, les besoins propres des femmes et des hommes que l'on souhaite mobiliser, plutôt que de mettre l'accent sur les réticences ou un défaut d'engagement attendu. De la même manière, il faut prendre soin des décideurs et des professionnels qu'on engage dans ces démarches. En effet, tout en donnant du sens à l'action, elles sont source d'inconfort pour le porteur de projet : réinventer les modes d'organisation et d'animation pour lever les freins, co-évaluer, ne plus chercher à convaincre, mais à écouter. Ce sont des postures nouvelles. Les pratiques de mobilisation continuent à s'inventer sur les territoires, ce dossier nous en raconte certaines : ils ont osé, ils se sont donné le droit à l'erreur et au dialogue permanent. Continuons à partager nos bonnes idées pour apprendre tout au long de la vie : la participation citoyenne est aussi de l'éco-formation. • **Hélène Cauchoix**, Co-présidente de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne



© Bruce Cauvin - Réserve naturelle marine de La Réunion

DE L'INTENTION À L'ACTION

# Accompagner la prise de conscience

Les animateurs nature sont les premiers contacts des citoyens. Que voient-ils de la mobilisation citoyenne dans leur quotidien ? Réponses de Juliette Cheriki-Nort, consultante-formatrice, animatrice nature, art-thérapeute et auteure, et Sébastien Ansel, éducateur nature Eden62, président de la commission éducation de RNF.

## QUELLE EST L'ÉVOLUTION DU MÉTIER D'ANIMATEUR NATURE ?

**Juliette Cheriki-Nort :** Le métier a en effet évolué. Sur les thèmes abordés, certes, mais aussi sur les fonctions. Les animateurs peuvent être des passeurs, des ambassadeurs, des médiateurs, des animateurs de démarche participative, de réunions publiques et de débats citoyens.

**Sébastien Ansel :** Pour moi, l'évolution, c'est d'abord dans le fait d'aller chercher d'autres personnes que celles qui viennent spontanément. On travaille avec des structures plus éloignées de nos sujets. Les arguments évoluent aussi. On parle davantage de bien-être et de cadre de vie. J'ai eu un déclic il y a quelques années. Une personne venait tous les matins à la réserve [ndlr : la Réserve naturelle nationale des étangs du Romelaère]. Elle avait fait un AVC, et le lieu lui faisait du bien. On ne peut pas le mesurer scientifiquement, mais elle avait l'impression d'aller mieux. On doit montrer que dans la nature, protégée ou non, on s'épanouit.



Sébastien Ansel en sortie.

© Eden62

## CONSTATEZ-VOUS UNE PRISE DE CONSCIENCE ?

**Sébastien Ansel :** On constate chez les gens une prise de conscience importante des enjeux environnementaux, mais il y a toujours un fossé important entre ceux qui sont sensibilisés et ceux qui

ne le sont pas. Mais les convaincus sont plus nombreux. Par exemple, pendant les vacances, nos sorties sont toujours complètes, ce qui n'était pas le cas auparavant. Et puis dans les échanges, je vois plus de parents de jeunes enfants. Ils souhaitent offrir un meilleur environnement à leurs enfants, mais aussi leur permettre de fréquenter la nature, d'être dehors. Ce n'est pas dans l'esprit d'en profiter en tant que consommateur.

**Juliette Cheriki-Nort :** Je suis effectivement assez impressionnée par la mobilisation actuelle des lycéens et des jeunes. De même, je suis souvent agréablement surprise de constater que de jeunes adultes se sentent concernés par les achats responsables, le jardinage, le faire par soi-même, le fait d'emmener ses enfants jouer dehors, etc. Cela dit, oui, dans les milieux aisés comme plus défavorisés, en milieu rural comme urbain, il me semble que la prise en compte de la nature ou de l'environnement dans les modes de vie et les choix de consommation n'est pas toujours acquise. Par ailleurs, les décisions politiques ne sont pas toujours suffisamment accompagnées de messages de compréhension et de sensibilisation. Les politiques publiques concernant la nature et l'environnement devraient toujours être accompagnées de démarches d'éducation et de sensibilisation qui en favoriseraient l'appropriation citoyenne. L'éducation vise à l'émancipation et l'évolution de chacun et chacune, à ce que chaque personne soit le sujet de sa propre vie, et l'acteur de ses choix. Cela implique des démarches et techniques d'animation qui amènent les participants à sentir puis comprendre puis réfléchir puis imaginer leurs propres solutions et s'engager à leur mesure. Et, pour pouvoir mener ces démarches, l'échelle locale et concrète est importante : fréquenter et agir dans la réserve naturelle de proximité, rencontrer l'agri-



Juliette Cheriki-Nort en sortie.

© Joëlle Pautevin

culteur biologique du village voisin, prendre part au comptage des oiseaux d'eau du lac où l'on se baigne habituellement, apporter des objets à la ressourcerie du bout de la rue.

## COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LES CHOSES VONT ÉVOLUER ?

**Sébastien Ansel :** Il y a aura toujours une frange de la population hermétique. Mais les modes de vie vont changer. Par exemple à la réserve, nous commençons à tisser des liens avec nos « voisins ». C'est une relation qu'on n'avait pas auparavant, mais pour cela il faut provoquer ces moments.

**Juliette Cheriki-Nort :** Je pense qu'il faut insister sur le fait que chacun doit agir à son échelle : l'habitant, le professionnel, l'enfant, l'adulte, la collectivité locale, l'entreprise, la région, le pays... Transformer les propos négatifs (« ça ne sert à rien, c'est aux politiques de faire ») en démarches individuelles et collectives de construction positive, d'engagement dans des actions (même petites) mais pérennes. • **Propos recueillis par Marie-Méline Berthelot**

# Entre culture et nature : la biodiversité en tournée

Les lieux de culture permettent d'établir un lien privilégié avec les citoyens. Pour l'Agence française pour la biodiversité (AFB), cela a été l'occasion de recueillir les messages qu'ils souhaitent faire passer aux pouvoirs publics et de comprendre les sujets qui leur semblent prioritaires.

**E**n juin 2020, la France accueillera à Marseille le Congrès mondial de la nature. À cette occasion, un nouvel espace accessible à tous est créé afin de mettre en lumière les actions et les engagements des acteurs de la société civile mobilisés dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité : les Espaces générations natures. Ces espaces permettront aux visiteurs de vivre des expériences uniques de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité à travers des activités créatives et ludiques. Ils participeront à des activités en faveur de la préservation de la biodiversité et ressortiront de ces espaces en ayant des clés pour participer à sa reconquête. En amont de ce moment phare, qui permettra d'accroître la visibilité de la biodiversité dans l'opinion publique, l'AFB a souhaité aller à la rencontre des citoyens afin de récolter leur expression et pouvoir ainsi la valoriser au sein des Espaces générations natures.

## ENVISAGER UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ

Contribuer au changement de modèle de société, faire évoluer les représentations... Comment un établissement public peut-il participer de cette dynamique ? En s'associant, par exemple,

aux acteurs qui organisent de grands événements dans les territoires. C'est ainsi qu'en montant des partenariats avec des festivals d'horizons culturels très divers nous avons pu établir un lien privilégié avec les citoyens et leur territoire. Cela nous a permis de leur transmettre des éléments d'information mais surtout de comprendre quels sujets sont prioritaires pour eux et quels sont les messages qu'ils souhaitent porter auprès des pouvoirs publics.

Les partenariats de qualité noués avec certains grands acteurs du milieu de la culture pendant la tournée des festivals devraient se poursuivre dans la durée. Pour certains, cela leur a permis de mieux ancrer leurs engagements vis-à-vis de la préservation de l'environnement. Pascal Signolet, délégué général fondateur du festival Atmosphères en témoigne « nous serions très intéressés d'avoir les conclusions de cet atelier afin d'effectuer un suivi et, puisque la volonté est là, d'envisager, à travers la mairie et les associations locales, des mises en œuvres [des propositions faites par les citoyens] ».

En sortant la participation citoyenne du cadre institutionnel dans lequel nous sommes habitués à l'organiser, nous avons réussi à toucher des publics plus ou moins sensibilisés aux enjeux de biodiversité et surtout à les faire

dialoguer entre eux. Les festivals se sont avérés être un cadre propice à l'usage de la créativité dans l'expression citoyenne. L'atelier « les imaginaires de la biodiversité » a notamment permis aux participants de rêver en faisant appel à leur sensibilité pour raconter des histoires utopiques sur une relation heureuse à la nature dans le futur. Le Biolab, un dispositif complémentaire, a permis aux citoyens d'aborder collectivement des problématiques concrètes liées à l'érosion de la biodiversité et de rechercher des pistes de solutions.

**Expérimenter la mise en place de meilleures pratiques pour la biodiversité, voire un nouveau modèle économique, politique et social.**

Souvent pragmatique, parfois philosophique et toujours pertinente, l'expression des citoyens lors du Congrès mondial de la nature sera un moment fort puisque les participants et les partenaires verront enfin leurs efforts valorisés auprès de grandes institutions d'envergure internationale. • Danaé Moyano Rodriguez, danae.moyano-rodriguez@ofb.gouv.fr



## DES ATELIERS DANS LES FESTIVALS ET LES PARCS NATIONAUX

La biodiversité en tournée : aux Eurockéennes, aux Francofolies, aux Transboréales, à Jazz in Marciac, aux Arts de la rue, au Cabaret vert, à Climax, au festival Atmosphères, au festival international de Film ornithologique et de Ménigoute et au festival international de Photo animalière et de la nature de Montier-en-Der. Dans le cadre de la tournée, des ateliers d'expression citoyenne ont également été organisés dans 4 parcs nationaux : les Cévennes, les Pyrénées, le Mercantour et la Vanoise.

DE L'INTENTION À L'ACTION

# Parlons nature à la fête du village

Comment toucher les publics qui ne font pas la démarche de s'inscrire aux animations nature proposées, qui ne sont pas membres d'une association de protection de la nature... Bref, ceux qu'on ne croise jamais ! Dans le Pas-de-Calais, Eden62 a adopté une nouvelle stratégie, qui la fait sortir de sa zone de confort. Explications du directeur de la communication.

Le constat est simple : nous touchons peu les habitants, qui ne sont pas désintéressés, mais éloignés de l'enjeu « biodiversité ». Il s'agit, pour nous, de créer un dialogue entre les habitants et leur environnement proche, de renouer un lien, devenu apparemment ténu, mais qui ne demande qu'à être ramené à la conscience de chacun. Visites guidées, animations, chantiers nature, conférences, ces dispositifs ont leur public mais souvent circonscrit à des personnes initiées, averties ou déjà sensibilisées. La population non réceptive *a priori* échappe la plupart du temps au radar.

Eden62 décide alors de participer à la fête locale, celle-là même qui attire la plus grande diversité d'habitants.

## POURQUOI CETTE COMMUNE ET COMMENT ABORDER LE SUJET *IN SITU* ?

Le choix du lieu est conditionné par deux aspects au moins :

- une problématique forte d'intégration de l'Espace naturel sensible (ENS) dans le territoire ou bien la nécessité d'expliquer une action de gestion réalisée ou à venir ;
  - un accueil positif à l'idée de travailler avec Eden62, par les décideurs et organisateurs de la manifestation annuelle.
- L'endroit étant défini, nous nous entretenons avec les services de la commune et les organisateurs afin de leur proposer un axe de sensibilisation. Par exemple, la ville de Carvin, dans le bassin minier, nous a clairement proposé de réaliser nos animations en lien avec la quinzaine de la citoyenneté, au cours de laquelle de nombreuses activités sont proposées aux habitants chaque année. Cette quinzaine est un véritable forum des associations de la ville. Associations, services techniques, sociaux, culturels de la commune : tous sont concernés et ont participé à la réunion de présentation de nos propositions d'actions.



Près de 1 200 personnes sont passées par l'exposition Eden62.

© Eden62

Nous avons fait le choix de présenter une grande exposition interactive sur les marais et polders, accompagnée de deux animateurs de l'équipe. Durant une semaine, l'exposition a accueilli 11 classes ainsi que 1300 personnes. Les habitants, au gré de leur participation à cette quinzaine animée, ont parcouru l'exposition. Une question ouverte les concernant a été affichée, de manière à susciter le débat : « En quoi ça vous concerne la biodiversité ? » Elle a permis d'engager plus facilement la discussion. Nous avons constaté que peu de personnes avaient une connaissance, même sommaire, de la nature proche de chez eux, en l'occurrence l'ENS. Ce qui nous a confortés dans l'idée que cette action était nécessaire. Nous en avons profité pour les inviter à passer à l'action en créant des « refuges pour les pollinisateurs sauvages dans leur jardin », et par la signature d'une charte d'engagement de bons comportements. Au total, près de 1 200 personnes sont passées par le stand et l'exposition Eden62.

**Une question ouverte sur la biodiversité était posée pour engager plus facilement la discussion avec les visiteurs.**

Dans un autre cadre, nous allons participer prochainement à « Terres en fête », un événement majeur dans le Pas-de-Calais. C'est un peu le salon de l'agriculture du Nord qui accueille des dizaines de milliers de visiteurs. Aborder les questions environnementales dans ce contexte est crucial. Il nous faut absolument être présents pour communiquer, dialoguer, convaincre, ou encore expliquer le champ des possibles. • **Christian Ringot**, directeur de la communication, de l'éducation à l'environnement et des partenariats, c.ringot@eden62.fr

# Comprendre son « empreinte biodiversité »



Qui comprend aujourd'hui le lien entre son mode de vie et la nature que l'on peut observer autour de soi au quotidien, un peu plus loin ou à l'autre bout du monde ?

« Si l'on veut que l'homme préserve mieux la biodiversité, il faut le reconnecter à la nature ». C'est le message « que l'on entend partout ». Pour de nombreux acteurs de la biodiversité, une première manière de reconnecter l'homme à la nature consiste à élaborer des catalogues de sorties nature. De plus en plus aujourd'hui, des actions complémentaires sont proposées pour influencer les comportements dans un sens favorable à la biodiversité.

## « JE(U) COMMENCE AUJOURD'HUI »

En 2019, le PNR de l'Avesnois a créé « Je(u) commence aujourd'hui », un jeu de 36 cartes-missions, distribué gratuitement (4000 exemplaires), qui propose aux habitants de devenir le point de départ et/ou le relais d'une dynamique de changement par l'essaimage d'actions individuelles au service de la planète. Le principe : découvrir des gestes et astuces à mettre en œuvre au quotidien pour manger plus local et plus durable, moins gaspiller, réduire sa production de déchets et ses émissions de gaz à effet de serre, protéger la nature... Un site ressource aide à comprendre son geste et son impact<sup>1</sup>. Si le joueur s'engage à réaliser le défi, il peut passer la carte à un ami, voisin, collègue... et ainsi de

suite. Les éco-délégués<sup>2</sup> sont une des cibles du jeu. Les visiteurs des Espaces générations nature du Congrès mondial de l'UICN 2020 pourront découvrir une édition spéciale de 12 cartes-missions « biodiversité », réalisée grâce au soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.

## DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE

De son côté, dans le cadre d'un atlas intercommunal de la biodiversité, le PNR Normandie-Maine a lancé en 2018 des actions de mobilisation citoyenne « biodiversité » s'adressant à des familles et focalisées sur un espace de proximité pour lesquelles elles « ont la main » : leur jardin. Des « défis » sous forme d'activités ludiques sont proposés pour favoriser l'accueil de la faune et la flore, apprendre à jardiner au naturel, etc. Un état des lieux est établi au début et une évaluation est réalisée en fin de parcours. Les treize familles impliquées apprennent à observer et reconnaître des espèces. Des outils (application smartphone...) accompagnés de sorties leur sont proposés pour poursuivre l'apprentissage. Ce dispositif a été baptisé « défi Familles à biodiversité positive », car il s'inspire de plusieurs autres

« défis » : Familles à énergie positive (2008, association Prioriterre), Familles à alimentation positive (2012, réseau des producteurs bio) et Familles zéro déchet (2016, Zéro Waste). La biodiversité est un thème plus complexe que celui de l'énergie, de l'alimentation ou des déchets car les liens d'impact entre biodiversité et mode de vie sont nombreux, souvent indirects, et on peut rarement jouer sur le motif initial de réduire ses dépenses.

À l'échelle individuelle, enrayer l'érosion de la biodiversité repose sur deux axes : la préservation du patrimoine naturel « à sa portée » (un jardin...) et la diminution de son « empreinte biodiversité », liée à son mode de vie et de consommation (se nourrir, faire le ménage, se déplacer, faire du sport...), à une époque où l'on sort du territoire dans lequel on habite et où l'on utilise des ressources issues des quatre coins du monde. La prochaine étape du dispositif « défi Familles à biodiversité positive » est de permettre aux familles d'appréhender la notion d'« empreinte biodiversité » dans son ensemble afin de la réduire à travers des défis. • **Cyrille Biegala**, PNR Normandie-Maine, cyrille.biegala@parc-normandie-maine.fr, **Christophe Legroux**, PNR Avesnois, christophe.legroux@parc-naturel-avesnois.com, **Thierry Mougey**, Fédération des PNR de France, tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr



Les familles ont été recrutées grâce à une campagne de communication par courrier, articles dans les journaux locaux et les bulletins municipaux, réseaux sociaux, médiathèque.

[1] [www.j-c-a.fr](http://www.j-c-a.fr)

[2] La circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 du ministère de l'Éducation nationale intitulée « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 » invite les collèges et les lycées à généraliser les éco-délégués en désignant *a minima* un binôme paritaire d'éco-délégués par établissement dès l'année scolaire 2019-2020 et, au-delà, chaque établissement est incité à organiser l'élection, dans chaque classe, d'un éco-délégué qui aura pour rôle de promouvoir les comportements respectueux de l'environnement dans sa classe.



DE L'INTENTION À L'ACTION

## Psychologie sociale : les déterminants clés de l'engagement écologique

Des chercheurs travaillant sur les pratiques de sensibilisation aux enjeux écologiques et l'évaluation des politiques publiques de la transition écologique ont dégagé trois facteurs de déclenchement de l'action en faveur de la nature : les émotions, les « autres » et le sentiment de notre capacité à agir.

La question de savoir comment susciter l'engagement en faveur de l'environnement dans les actions concrètes de nos quotidiens reste d'actualité, malgré une prise de conscience perceptible des enjeux écologiques. Pour cela, il convient de connaître les déterminants de l'engagement des individus dans l'action en faveur de la nature, mais aussi d'identifier les outils qui conduisent au mieux à cet engagement. En 2017 et 2018, deux études de terrain en Midi-Pyrénées ont été menées, au plus proche des problématiques rencontrées par les éducateurs à l'environnement du Graine et de l'URCPIE (associations régionales d'éducation à l'environnement). La synthèse des résultats<sup>1</sup> obtenus montre

les principaux facteurs psychosociaux qui peuvent susciter/freiner l'adoption des actions en faveur de l'environnement. Elle présente également les effets de la communication engageante sur l'adoption d'écogestes en entreprise.

Une première enquête, co-administrée avec le Graine à plus de 1770 répondants en Midi-Pyrénées, a permis d'identifier trois éléments clés de l'engagement pro-environnemental : les émotions, les « autres » et le sentiment de notre propre capacité à agir.

Le premier déterminant de l'« agir en faveur de l'environnement » réside dans les émotions positives suscitées par l'action : le caractère agréable et le plaisir qu'on y trouve. Si nous agis-

sons, en partie, de façon rationnelle, nous sommes également guidés par nos émotions. Autrement dit, la sensibilisation par la seule information, par la « persuasion », ne suffit pas pour passer à l'acte. Surtout si cette information est trop effrayante, trop anxio-gène à traiter. Nous détournons notre attention et l'évacuons aussitôt. La majorité des campagnes de communication environnementale tentent de nous persuader combien il serait utile et urgent d'agir en faveur de l'environnement. En fait, il serait certainement plus pertinent de faire appel à nos émotions, de susciter le plaisir d'agir. Au-delà de ces valeurs hédonistes, les motivations eudémoniques

sont essentielles dans nos décisions d'actions, c'est-à-dire le plaisir d'être acteur de sa vie, de se réaliser à travers l'accomplissement des buts que nous nous fixons. L'art, les jeux et les défis collectifs peuvent être des outils pour cela.

Le second facteur clé de l'engagement pro-environnement réside dans le comportement de notre entourage proche (amis, famille, collègues) et, plus globalement, renvoie aux regards et aux comportements des autres citoyens avec qui nous faisons société (interactions sociales). Nous nous conformons souvent aux codes de conduite valorisés ; ceci afin d'éviter les conflits. La peur du rejet social est un puissant moteur comportemental : comme par exemple être « taxé » d'écolo ou de pollueur selon l'identité sociale de son groupe d'appartenance. Selon une étude de l'Ademe (2019), les changements de modes de vie sont acceptés individuellement à condition qu'ils soient partagés de façon juste entre tous les membres de la société et qu'ils soient décidés collectivement. Les campagnes de communication peuvent montrer ce que les « autres » font déjà. Votre voisin, par exemple, fait attention à sa consommation d'énergie, d'ailleurs il consomme 10% de moins que vous !

Le troisième déterminant identifié est le sentiment d'avoir ou pas la capacité d'agir. Ce sentiment de contrôle émane de nos croyances (par exemple, la qualité que l'on prête aux types de transports) et dépend de la disponibilité de solutions adéquates (par exemple, l'existence d'infrastructures sécurisées). Donner aux citoyens la capacité d'agir concrètement dans leur quotidien est une nécessité. Cela passe autant par l'éducation à l'éco-citoyenneté que par des moyens matériels et/ou organisationnels adéquats. Que puis-je faire dans mon quotidien pour lutter contre l'érosion de la biodiversité dans les pays à faibles revenus ? Existe-t-il des outils pour me permettre d'agir pour cela lorsque je fais mes courses ou lorsque je suis au travail ? Ne suis-je pas contraint de me lamenter sur cette perte de biodiversité sans savoir comment agir ? À ce niveau, l'éducation à l'environnement doit être appuyée par des innovations écocitoyennes. Ainsi, il peut être intéressant de mettre en avant les initiatives écocitoyennes qui marchent et de donner à voir les solutions créatives existantes ou à expérimenter : des jumelages territoriaux Nord-Sud autour de la protection de la biodiversité par exemple. Finalement, l'engagement pro-environ-

nemental renvoie à la distance que nous entretenons avec l'objet d'action. Le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité peuvent être des enjeux trop éloignés de nos quotidiens, dans le temps et dans l'espace. Ces enjeux restent alors de grandes idées abstraites sur lesquelles nos actions peuvent sembler dérisoires. Il peut être difficile de trouver du sens à faire le tri de nos déchets ou à rouler à vélo afin d'éviter la fin du monde. Il s'agit alors de réduire cette distance en proposant des actions concrètes, à notre échelle, et au plus proche de nos motivations intrinsèques telles que notre santé et notre bien-être. D'autant plus qu'un nombre croissant de travaux en psychologie démontre que l'engagement et/ou la capacité de s'engager sont positivement associés au bien-être personnel. Les trois déterminants de l'engagement vus ci-dessus interagissent ensemble comme freins mais peuvent être réinvestis comme leviers de l'engagement, comme par exemple au travers de la communication engageante (lire glossaire p. 39).

### L'ACTION AMÈNE L'ACTION

Avec les professionnels de l'éducation à l'environnement de l'URCPIE Occitanie, nous avons expérimenté la communication engageante dans vingt-huit entreprises de Midi-Pyrénées afin d'engager les salariés dans plusieurs écocistes. La communication engageante ne considère pas l'individu comme un acteur rationnel qu'il s'agit de persuader d'agir en lui donnant uniquement des connaissances. Sans renier les apports de cette « communication persuasive », la communication engageante table sur la mise en action de l'individu. Elle essaie de déclencher de petites actions concrètes : des actes préparatoires. L'action amène l'action, et l'action conduit à modifier nos représentations et croyances. Il s'agit de propulser l'individu dans l'engagement, dans l'expérience, le vécu afin qu'il puisse dé/reconstruire ses croyances.

Au sein de chaque entreprise, des ateliers collectifs ont été proposés aux salariés afin qu'ils puissent décider eux-mêmes sur quelles thématiques (biodiversité, énergie, mobilité) et avec quels écocistes (hôtels à insectes, température ambiante, défi vélo) ils souhaitent agir. Ces moments d'interactions et de dynamique de groupe ont permis d'engager les personnes individuellement dans un groupe d'actions avec et par le

collectif. Les enquêtes (avant et après les ateliers) ont permis d'observer que les salariés, non seulement adoptent globalement plus d'écogestes, mais les trouvent plus utiles et plus faciles à réaliser. Nous avons également observé que ces écocistes sont exportés au sein du foyer du salarié, que les individus s'identifient plus à l'écologie et se sentent plus proches des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Finalement, nous constatons que les salariés se portent plus volontaires à encourager leurs collègues, se tiennent plus informés sur les actions environnementales de l'entreprise, et s'engagent plus dans les causes (autres qu'écologiques) qui leur sont chères.

Pour compléter ces résultats, d'autres recherches en psychologie de la conservation ont montré combien la (re) connexion à la nature est essentielle, afin de pallier l'inertie collective et l'anxiété individuelle que nous pouvons ressentir face aux enjeux écologiques. Le déficit de nature (lire Cynthia Fleury et Anne-Caroline Prévot) nous conduit à la distance et entraînerait notre désintérêt à son égard. Les dispositifs de participation citoyenne mis en œuvre par les acteurs de la protection de la biodiversité peuvent être de véritables leviers pour créer de l'engagement par la prise de décision collective et en faisant participer les individus dans des actions concrètes qui leur parlent. • **Andreas Eriksson**, doctorant en communication environnementale - LERASS - Université de Toulouse III - andreas.p.eriksson@gmail.com, **Jean-Louis Pernin**, maître de conférence en gestion - LERASS-CERIC - Université Paul Valéry, Montpellier

[1] Deux guides ont été produits à l'issue de ces études et peuvent être téléchargés gratuitement ci-dessous.



#### ALLER PLUS LOIN

- Graine Occitanie (2018) : Guide de l'engagement citoyen. Accessible en ligne : [bit.ly/37oVFy](https://bit.ly/37oVFy)
- CPIE Occitanie (2019) : S'engager pour la transition écologique. Accessible en ligne : [bit.ly/2ra62FK](https://bit.ly/2ra62FK)



#### BIBLIOGRAPHIE SUR ESPACES-NATURELS.INFO :

## ENGAGE'OMÈTRE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'Engage'Omètre présenté ci-dessous a été construit à partir des déterminants clés à l'engagement écologique que nous avons identifiés lors de récentes enquêtes de terrain. Il permet de prendre des photographies instan-

tanées des niveaux d'engagement des citoyens. Il peut être adapté à diverses thématiques selon les politiques publiques et les dispositifs d'éducation à évaluer. Il permet de répondre aux aspirations et aux capacités d'agir

des individus, en résonance avec leurs univers sémantiques relevés. Autrement dit, il permet de parler le même langage avec la bonne grammaire et de conjuguer le changement avec les publics ciblés.

1. Quels sont les 4 premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque je vous parle de Protection de la Biodiversité ?

1:	2:	3:	4:
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pourriez-vous les classer par ordre d'importance (de 1 : plus important à 4 : moins important)

2. Vous faites des actions pour la protection de la biodiversité :

<i>Jamais</i>	1	2	3	4	5	6	<i>Très souvent</i>
---------------	---	---	---	---	---	---	---------------------

3. Selon vous, faire des actions pour la protection de la biodiversité c'est :

<i>Désagréable</i>	1	2	3	4	5	6	<i>Agréable</i>
--------------------	---	---	---	---	---	---	-----------------

4. Si je le veux, je peux facilement faire des actions pour la protection de la biodiversité :

<i>Pas du tout d'accord</i>	1	2	3	4	5	6	<i>Tout à fait d'accord</i>
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	-----------------------------

5. Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre proximité avec la protection de la biodiversité

Moi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Protection de la biodiversité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<small>Pas du tout proche</small>					<small>Tout à fait proche</small>

6. Votre entourage est engagé pour la protection de la biodiversité ?

<i>Peu</i>	1	2	3	4	5	6	<i>Beaucoup</i>
------------	---	---	---	---	---	---	-----------------

Vous êtes :  une femme  un homme Et vous avez : \_\_\_\_\_ ans. Votre code postal \_\_\_\_\_

À la suite de deux études (lire p. 28), des chercheurs du Lerass ont construit un baromètre de l'engagement, qui permet de recueillir, en peu de temps, les éléments essentiels afin d'évaluer les politiques de sensibilisation des publics et de sélectionner les meilleures pratiques en la matière. Source : Andreas Eriksson

# Influencer avec l'aide d'un youtubeur

Mobiliser des citoyens passe de plus en plus souvent par les médias numériques, et notamment les réseaux sociaux. En février 2019, la plateforme Pour une autre PAC a travaillé avec un youtubeur pour diffuser ses messages en vue d'influencer la politique européenne concernant l'agriculture. Aurélie Catallo, coordinatrice de la plateforme explique l'intérêt qu'elle a eu à travailler avec Nicolas Meyrieux.

## Pourquoi collaborer avec un youtubeur ?

D'abord, l'intérêt de communiquer par le biais de vidéos, c'est que ça se partage. Dans notre campagne début 2019, nous avons à la fois des vidéos sur notre propre chaîne Youtube, des portraits de paysans, et une vidéo sur le mode de l'humour, réalisée par le youtubeur Nicolas Meyrieux. La diffusion par Facebook a été très importante.

L'intérêt d'impliquer un youtubeur est de toucher la communauté qu'il représente, via ses abonnés. Le but n'est pas de convaincre, mais d'informer, d'alerter sur un sujet. Sur ces sujets engagés, le nombre de youtubeurs est limité. Ils ont un nombre de personnes qui les suivent qui est moins grand que les youtubeurs les plus connus, mais il y a l'assurance que ce sont des personnes concernées par le sujet. Donc cela permet de toucher une cible que ça intéresse.

**Diffuser les informations, vulgariser, c'est la première étape du chemin à parcourir pour mobiliser. Non seulement une vidéo ne suffit pas, mais en plus elle marche mieux si elle prend place dans une campagne globale.**

## Comment avez-vous travaillé avec lui ?

Nous avons travaillé le script avec lui et lui avons donné les éléments techniques. Nous l'avons payé pour faire cette vidéo, mais cela reste une vidéo de Nicolas Meyrieux car il y a la marque de sa personnalité même si la vidéo est beaucoup plus longue que ce qu'il fait habituellement. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons décidé de nous adresser à lui.



Les youtubeurs filtrent les propositions en fonction de l'intérêt du sujet pour eux, de l'adéquation avec leurs valeurs, et de la compatibilité avec leur format. En l'occurrence Nicolas Meyrieux prend le ton de la dénonciation des aberrations : cela nous convenait. Certains veulent que leur vidéo débouche sur une action, d'autres sont plus scientifiques, ou décortiquent leur sujet. C'est une question d'identité. Il faut la respecter.

## Quels peuvent être les objectifs d'une telle collaboration ?

Il y a d'abord des objectifs en matière de vues et de partages. Mais il y a aussi des objectifs en matière de mobilisation et donc d'impact sur la politique que l'on souhaite influencer. Pour la diffusion, nous avons été satisfaits car la vidéo a été relayée par Greenpeace, WWF, etc. La chaîne a enregistré 76 000 vues et sur Facebook elle a été vue 469 000 fois. Ça commence à être bien ! Dans le même temps, les portraits de paysans ont été vus de

façon très variable 15 000 fois pour l'un, et jusqu'à 878 000 fois pour un autre. Mais le nombre de partages ou de vues ne suffit pas pour atteindre les objectifs politiques.

Diffuser les informations, vulgariser, c'est la première étape du chemin à parcourir pour mobiliser. Non seulement une vidéo ne suffit pas, mais en plus elle marche mieux si elle prend place dans une campagne globale. Par exemple, on peut l'accompagner par le lancement d'un outil. Elle doit appartenir à un tout compréhensible pour la personne que l'on souhaite mobiliser. • **Propos recueillis par Marie-Méline Berthelot**



ALLER PLUS LOIN

Chaîne de Nicolas Meyrieux : [youtube.com/user/NicolasMeyrieux](https://youtube.com/user/NicolasMeyrieux)



Trois ateliers thématiques ont été menés avec chaque fois une quinzaine de participants.

© Cen Rhône-Alpes

#### PARTICIPER AUX DÉCISIONS

## Un plan de gestion avec les citoyens

Associer des citoyens dès le début de la construction du plan de gestion d'un site naturel protégé permet de mieux croiser les préoccupations de préservation des patrimoines. L'enjeu : améliorer l'appropriation locale du site naturel. L'expérience menée ces dernières années sur deux secteurs du sud-ouest lyonnais a permis de tester différents outils et d'ajuster la méthode.

### LE CONSTAT INITIAL : UN MANQUE D'IMPLICATION CITOYENNE

« On se rendait compte que dans la gestion qu'on pratiquait habituellement sur ce territoire, il y avait peu d'appropriation par les populations locales », décrit une chargée de mission au Cen Rhône-Alpes. Aussi, de manière conjointe avec les deux communautés de communes du Plateau mornantais et de la vallée du Garon, dans le sud-ouest lyonnais, la décision a été prise de travailler le plan de gestion de manière participative. Outre le besoin de rassembler suffisamment de personnes autour du projet, l'intérêt était aussi d'y accueillir de « simples » citoyens et de mieux ouvrir le projet aux autres patrimoines. Pour ce faire, un premier travail a été engagé avec un état des lieux des acteurs du territoire puis des perceptions et des enjeux liés à cet espace

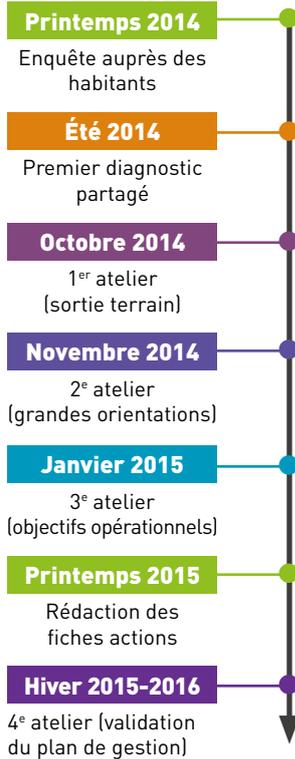
naturel. Mieux cerner ces perceptions permettait ensuite d'aller à la rencontre des citoyens.

### LA DERNIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES ALLÉ DANS UN ESPACE NATUREL, C'ÉTAIT...

Cette accroche a été utilisée sur un marché local afin de capter l'attention des passants et d'engager la discussion. L'idée était amenée par l'Union régionale des CPIE dans le cadre du dispositif EAUsons agir, avec comme finalité d'engager chacun à réfléchir sur sa perception des espaces naturels. La chargée de mission ayant mené l'expérimentation de cet outil sur le Plateau mornantais témoigne : « Ce processus de témoignage, nous a permis de toucher des personnes qu'on n'aurait pas pu identifier autrement parce que non investies dans une quelconque

organisation. Il permettait de collecter ce qui faisait l'identité du secteur et d'inviter ensuite ces personnes à poursuivre la réflexion autour d'ateliers de travail. » Ainsi, pour approfondir ces premiers échanges, trois ateliers thématiques ont été menés : paysages, biodiversité, eau et continuités écologiques, avec chaque fois une quinzaine de participants. Pour favoriser la participation, l'animation utilisait des outils tels que le World café ou Phillips 6.6 (réflexion en groupes de 6 et 6 minutes). Les suggestions ressortant de ces ateliers étaient nombreuses : replanter des haies avec des essences locales, maintenir les prairies naturelles en bon état de conservation... Toutes ont été consignées dans le plan de gestion, même celles ne relevant pas des missions d'un conservatoire d'espaces naturels, par exemple inventorier le petit patrimoine bâti. Il était effec-

## CHRONOLOGIE DU PROJET



tivement important de ne pas perdre une parole et de laisser la possibilité aux communautés de communes ou à d'autres associations de s'emparer de ces actions.

### DES ENSEIGNEMENTS

Le constat est partagé : d'une part, à travers cette démarche, des élus locaux ont fortement manifesté une envie d'agir pour le patrimoine naturel de leur territoire, d'autre part, une quarantaine



**Louis Tosolini, président de Patrimoine en pays mornantais**

« Ce qui m'a paru le plus intéressant est d'abord d'être consulté. Très souvent on nous propose des études faites par des personnes extérieures qui viennent plaquer leurs *a priori* sur ce que l'on a sur la région. »



**Yves Delorme, habitant de Mornant**

« Ce qui m'a interpellé c'est de voir des gens ouverts, qui avaient envie de discuter des espaces naturels de ma région et d'avoir envie d'avoir l'avis des citoyens en général. J'ai apprécié la diversité des personnes présentes, les outils d'animation utilisés... »

de citoyens ont participé aux ateliers de travail et largement enrichi le plan de gestion, en réorientant celui-ci vers plus de préoccupations croisées entre patrimoines. Durant la phase de mise en œuvre du plan de gestion, le lien est maintenu à travers des sorties nature régulières et un chantier participatif annuel. Il reste toutefois à s'interroger sur une implication des citoyens dans l'instance décisionnelle que représente le comité de pilotage du site, afin de rendre plus pérenne cet élan d'appropriation.

Deux ans plus tard, cette initiative a été étendue à la vallée du Bozançon située quelques kilomètres plus au sud, avec plusieurs améliorations apportées au dispositif. La première concernait le besoin d'identifier une personne du Cen portant la casquette d'« expert biodiversité » lors des ateliers. D'une part, parce qu'il était nécessaire de séparer ce rôle-là de celui d'animateur de la séance. D'autre part, parce que

la composition des groupes montrait des lacunes d'un point de vue de la culture naturaliste. La seconde est liée à la durée du processus : pour éviter un essoufflement de la part des habitants, l'obligation de contenir tout le processus sur un an a été posée. Si la transposabilité d'une telle démarche paraît maintenant évidente, il reste à prendre en considération le surcoût que représente la multiplication des temps de contacts avec le public et l'acquisition nécessaire de compétences d'animation participative pas toujours au cœur des métiers de gestionnaires. • **Pascal Faverot**, pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr, **Chrystelle Caton**, chrystelle.caton@cen-rhonealpes.fr



### ALLER PLUS LOIN

Un film qui illustre ce processus : *La nature en partage* - Cen Rhône-Alpes, à consulter sur [www.cen-rhonealpes.fr/participation-citoyenne-la-nature-en-partage](http://www.cen-rhonealpes.fr/participation-citoyenne-la-nature-en-partage)

## REPÈRE

### Faire participer de façon ludique et créative

Chaque année, Thomas Linossier, gestionnaire de l'espace naturel sensible du marais de La Véronnière (Isère) réunit les trente membres du comité de site, constitué des élus locaux, des chasseurs, des pêcheurs, d'agriculteurs, des associations de protection de la nature, de propriétaires riverains, etc. Le but est de faire part des actions réalisées, en cours et à venir. Quand une baisse de la participation s'est fait sentir, il a fallu proposer de nouvelles façons d'animer le comité.

Ainsi, il a été proposé un parcours avec différents arrêts pour réfléchir ensemble sur l'emplacement d'un futur observatoire, puis expliquer les travaux de fauche du marais. Il y a eu des quizz sur les arbres, les poissons, ou les oiseaux à l'aide d'un média. Différents acteurs ont pris aussi la parole pour témoigner, expliquer les travaux d'aménagement piscicole. Et pour finir, chacun a été invité à dessiner ce qu'il mettrait sur la future table d'orientation.

C'est tout simple, cela demande de la préparation tout comme pour nos fameux diaporamas, mais surtout, c'est une visite grandeur nature pour croiser les regards dans une ambiance conviviale et participative. La présence sur site permet également une parole plus libre par rapport à une séance plus formelle en salle. Cette manière de travailler est recherchée sur tous les comités de site qui rassemblent plus de 1000 personnes en Isère, de manière à ce qu'au-delà du partage de l'information, ils soient des moments de création d'une culture commune. **Arnaud Callec**, arnaud.callec@isere.fr, biodiversite.isere.fr



Des quizz pour les élus, les agriculteurs, les pêcheurs...

© Arnaud Callec



Élèves de l'île d'Arz étudiant la laisse de mer de leur aire marine éducative.

© Fabrice Jaulin - PNRGM

#### PARTICIPER AUX DÉCISIONS

## La co-décision : une compétence à mobiliser dès l'enfance

Les possibilités qu'offrent les aires éducatives en matière de mobilisation des jeunes élèves et jeunes citoyens, séduit à la fois enseignants et gestionnaires.

**A**iguïser le sens des responsabilités, développer la collaboration, ouvrir le dialogue : ce ne sont que quelques unes des vertus des aires éducatives. Animatrice nature dans le Morbihan et intervenante auprès de plusieurs classes travaillant sur une aire marine éducative, Anne Jacob est convaincue de l'intérêt de ce dispositif. « Lorsque je croise en septembre des élèves qui s'empressement de me parler de « leur » aire, où ils ont emmené, leurs parents pendant les vacances, je comprends que cela fonctionne vraiment bien en matière d'appropriation », témoigne-t-elle. « Les enfants sont placés au cœur de la démarche c'est le point le plus important dans ce type de projet », ajoute Déborah Martin, chargée d'étude à Réserves naturelles de France.

En effet, selon le principe défini par l'Agence française pour la biodiversité, les aires éducatives, qui se destinent à des classes de CM1 et CM2, voire de 6<sup>e</sup>, sont « gérées de manière participa-

tive par les élèves [...] suivant des principes définis par une charte. » Ainsi, les élèves choisissent localement le site sur lequel ils vont intervenir, créent et animent un « conseil des enfants », au sein duquel ils vont discuter et décider des actions qu'ils entendent mettre en œuvre pour la préservation du site. « Pour chaque étape, il s'agit donc d'une prise de décision collective et participative. Le fait de donner aux enfants cette responsabilité de [...] gérer une zone permet de les sensibiliser et de les mobiliser davantage », estime Déborah Martin. Le dispositif a d'autant plus d'intérêt qu'il s'adresse à un public à qui les démarches de mobilisation ne s'adressent pas souvent. « On touche un jeune public qu'on ne trouve pas dans les réunions publiques par exemple », rappelle à ce sujet Fabrice Jaulin, chargé de mission au Parc naturel régional du golfe du Morbihan, qui coordonne plusieurs aires marines éducatives au sein de son territoire.

#### MISER SUR LE LONG TERME

Pourtant les actions de sensibilisation à l'environnement ne manquent pas à destination des plus jeunes. Alors qu'est-ce qui distingue les aires éducatives ? « À la différence d'une animation ponctuelle, les aires éducatives permettent de construire un projet sur toute l'année scolaire et même sur plusieurs années », répond Anne Jacob. Chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, Emmanuèle Savart avance le même constat : « avec les animations de type vigie-nature école, engagées sur une année scolaire complète, nous avons déjà apprécié l'intérêt du long terme. Avec les aires éducatives, les enfants découvrent et s'approprient encore davantage leur patrimoine local. » Véronique Léandre, enseignante à Saint-Leu à La Réunion, a, quant à elle, inscrit l'aire marine éducative de l'école (3 ha, dont 0,34 ha de plage au sein de la



### Le dispositif « aires éducatives »

Initié en 2012 dans une école primaire de Vaitahu, aux Marquises, le dispositif des aires marines éducatives a connu depuis un succès croissant. À la rentrée scolaire 2018, il s'est étendu aux territoires terrestres (qui englobent tous les milieux, zones humides, forêts, etc.) et l'on dénombre aujourd'hui plus de 200 aires éducatives au total, dont 50 sur les milieux terrestres. L'Agence française pour la biodiversité est garante du dispositif qu'elle développe et anime au nom des ministères de l'Éducation nationale, de l'environnement et des outremer.

Réserve naturelle marine de La Réunion) dans l'ensemble de son programme d'enseignement auprès des CM2. « Tout est fait à partir de ce projet : la lecture, la grammaire, etc. Par exemple, si l'on apprend le passé composé c'est parce qu'on doit rédiger un rapport au sujet de l'aire, donc ça a du sens ». L'inscription dans la durée, voilà la clé de la mobilisation selon la professeure des écoles : « les élèves sont actifs, ils vont sur le site de l'aire marine, font des observations, des relevés, analysent les résultats au retour et essaient d'apporter des solutions concrètes pour répondre aux problèmes qu'ils ont repérés. »

Le dispositif des aires éducatives prévoit que les élèves soient accompagnés tout au long de leur démarche par un spécialiste des espaces naturels (une association d'éducation à l'environnement par exemple), afin de les aider à découvrir l'écosystème de leur aire éducative. « À partir d'une lecture du paysage globale, qui va nous permettre aussi de découvrir l'histoire du site et les activités humaines, nous allons progressivement zoomer pour aller jusqu'à découvrir la faune et la flore », détaille sur ce point Anne Jacob, elle-même référente de plusieurs aires marines éducatives. Cette pratique permet aux élèves de prendre conscience de la richesse de la biodiversité qui les entoure, même « ordinaire », et des nombreuses interactions avec les activités humaines. Un des objectifs est d'amener l'élève à comprendre lui-même les enjeux présents sur son « site », explique François Morisseau coordonateur national de la démarche à l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

### UNE OUVERTURE SUR LA VIE LOCALE

Les aires éducatives impliquent une interaction des élèves avec les acteurs de la gestion des sites naturels, mais aussi avec les élus locaux. En effet, une fois le diagnostic effectué sur les enjeux de conservation du site de l'aire éducative qu'ils suivent, les élèves sont invités à formuler des propositions d'actions. Les communes sur le périmètre desquelles l'aire se situe sont alors amenées à prendre en considération les propositions. C'est une facette importante du projet.

« À l'occasion d'une sortie sur l'aire marine éducative de notre école, nous avons ramassé avec les élèves 1500 mégots en 1h. Les élèves ont alors décidé de fabriquer des cendriers à déposer sur

la plage. Mais afin que ces cendriers ne se transforment pas en nouveaux déchets, et afin d'obtenir l'autorisation de la commune, ils en ont débattu avec le maire de Saint-Leu, rapporte Véronique Léandre. L'année d'après, qu'elle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons appris que les élus avait voté un arrêté municipal d'interdiction de fumer sur la plage. » Ainsi, une aire éducative ne peut être tout à fait satisfaisante qu'à condition que les élèves soient écoutés. Sur ce point, la professeure des écoles de Saint-Leu reconnaît que le maire de son village « avec qui ce partenariat se passe très bien », « est très à l'écoute de nos sollicitations et actions ».

En revanche, sur l'île d'Arz, raconte pour sa part Fabrice Jaulin, les élèves de l'école primaire ont souhaité réfléchir sur la végétation littorale afin de réduire le risque de recul du trait de côte. « Une problématique qui nécessitait de mobiliser plusieurs acteurs et qui n'a pas pu être abordée à court terme avec les élèves. Mais une démarche a été engagée par les élus ».

### LES POINTS D'ATTENTION

Si les aires éducatives suscitent un intérêt visiblement très partagé par la communauté éducative et les gestionnaires, la place réelle des élèves dans la construction du projet dépend beaucoup de la capacité du binôme enseignant-structure référente à les guider et les suivre sans décider à leur place.

« Un de nos enjeux principaux est de continuer à développer et à améliorer les outils et développer la formation dans ce sens, en lien avec les demandes qui nous remontent du terrain », précise Audrey Vaché, en charge des aires terrestres éducatives à l'AFB.

L'idée de mettre les élèves en situation de compréhension et de réflexion sur les enjeux environnementaux de leurs

sites est ambitieuse, mais il faut toujours garder à l'esprit que se sont des enfants et ne pas attendre d'eux qu'il rédigent un plan de gestion de trois-cents pages.

« Nous sommes vigilants, car la limite est assez ténue entre cette expérimentation de l'écocitoyenneté et une trop grande responsabilisation des élèves pour des sujets qui sont du ressort des adultes. C'est toute la richesse du projet que les élèves puissent découvrir la biodiversité de leur site par les sens, par le jeu, plus généralement en utilisant toute l'expérience de l'éducation à l'environnement sur la découverte de la nature. Comme ce sont les enfants qui orientent le projet, il peuvent aller autant vers des démarches scientifiques ou culturelles que vers des démarches artistiques. D'ailleurs, la plupart des retours que nous avons montrent la richesse et la diversité des productions, évoquent le plaisir et la fierté collective de faire ensemble. Cela montre bien la qualité du travail des binômes enseignants-référents, et le juste dosage entre responsabilité et plaisir dans la construction de ces projets », conclut le coordinateur national AFB. • **Christophe Trehet**



Conseil des enfants pour la mer des élèves de CM2 de l'école du Prieuré à La Rochelle.

© Cécile Barraud - OFB

# Aller chercher la parole des citoyens

Recueillir les avis sur les grands projets impactant l'environnement, c'est aussi profiter de l'expertise du bon sens. Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), pense que le moment est favorable, du côté des maîtres d'ouvrage, comme de celui des citoyens, pour faire monter en puissance la participation.

## Quelles sont les conditions pour qu'une consultation soit réussie ?

La première est la question de la confiance. C'est une question qui revient souvent : la retransmission de la parole de tous, sans filtre.

Il est important aussi que les voies d'expression soient différenciées : réunions publiques, ateliers, thématiques, questionnaires numériques, débats mobiles, etc. Il faut multiplier les canaux pour recueillir un maximum d'avis. Notre obsession est d'aller chercher l'avis, et de ne pas se contenter d'ouvrir les portes. Il faut aider les gens à s'exprimer sinon on n'a que les fortes personnalités qui se font entendre. Par exemple sur la Montagne d'or (lire *Espaces naturels* n°68, Entretien), il n'était pas judicieux d'utiliser l'écrit pour recueillir l'avis des Amérindiens. Nous avons fait des réunions publiques en chantant. Il ne faut laisser aucun public de côté et retranscrire fidèlement toutes les expressions. Autre point important, il faut que tout ce qu'on sait du projet soit mis sur la table de façon intelligible. On a un souci permanent de la reformulation pour que tout soit transparent, y compris sur



Consultation des citoyens dans divers espaces publics.

© CNDP

les points de controverse. Chacun doit pouvoir se faire son opinion. La préparation du débat est capitale. Toutes les parties prenantes doivent s'y retrouver, sinon on a une expression en tuyau d'orgue, chacun donne son avis et il n'y a pas de co-construction.

## Les citoyens sont-ils motivés pour contribuer ?

Ce qui est déterminant, c'est le concernement. Pour participer, le citoyen doit comprendre en quoi il va être touché. Or je constate une montée en puissance de la prise en compte de l'impact sur le cadre de vie. C'est assez impressionnant. Il y a une rupture de mentalité. Par exemple sur les objectifs de modes de transports doux. À une réunion sur un contournement qui était proposé pour réduire les embouteillages, la question des expropriations n'a pas été primordiale, le développement durable était plus fort dans les arguments défendus. La question des écosystèmes n'est pas si forte. Les gens comprennent l'effondrement de la biodiversité, mais ils utilisent plutôt les mots de nature et de paysage. Par contre, il y a une grande défiance dans les données économiques. Les argu-

ments de création d'emplois ne portent pas, les gens n'y accordent aucune crédibilité. Ils se basent sur leur bon sens, et ils ont souvent raison. C'est une expertise d'usage. Tous les sujets peuvent progresser dans l'espace public. Le moment est favorable pour impliquer les citoyens. Plus qu'une écoute respectueuse, il faut s'appuyer sur l'expertise des citoyens, qui peut être énorme ! On a eu le cas d'ingénieurs EDF qui ont présenté un projet. Les citoyens ont fait une contre-proposition, que les ingénieurs ont étudiée : c'était beaucoup plus intéressant !

## Les porteurs de projet aussi sont prêts ?

Au début ils viennent à reculons. Mais il y a un phénomène d'apprentissage, ils évoluent, et se rendent compte qu'ils peuvent en tirer parti. Souvent ils progressent beaucoup dans la façon de monter le dossier. Il y a même une mode de la participation, au moins dans le discours.

Mais que ce soient les maîtres d'ouvrage privés ou les collectivités, on voit une ouverture de plus en plus grande sur le sujet. • Marie-Méline Berthelot

## REPÈRE

### Le rôle de la CNDP

La Commission nationale du débat public (CNDP) a été créée en 1995 pour informer et faire participer les citoyens aux projets le plus tôt possible. Elle organise des débats publics ou soutient un porteur de projet dans son action de consultation. La loi (notamment depuis 2016) impose que les grands projets, qui ont un impact environnemental et socio-économique majeur, fassent l'objet d'une concertation. Ces démarches viennent compléter le processus d'enquête publique. En 2019 la CNDP a participé à 200 décisions, contre 30 en 2016. En ligne : [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

# Mettre à contribution l'expertise citoyenne

Les établissements publics aussi peuvent faire participer les citoyens à la mise en œuvre des politiques publiques. C'est ce qu'a fait l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et qui se poursuivra dans l'Office français de la biodiversité (OFB).

Dès sa création, l'Agence a souhaité imaginer une manière de se rapprocher des citoyens. L'une des actions a été de mettre en œuvre les Ateliers de co-construction citoyenne. En effet, considérant le sujet – la biodiversité – autant que l'objet – les politiques publiques – il semblait important de travailler avec les citoyens. Notre intention était de concevoir et d'expérimenter une méthode pour les associer de façon pérenne et sincère au fonctionnement de l'AFB.

Les Ateliers de co-construction citoyenne qui visent à faire réfléchir des citoyens avec des agents de l'AFB ont émergé après avoir consulté des spécialistes de la participation : la Commission nationale du débat public (CNDP), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction interministérielle à la transformation publique (DITP). Nous avons installé une véritable collaboration avec cette dernière.

## CONCEVOIR AVEC

En 2017 et 2018, la co-construction de propositions avec 48 citoyens et 10 agents AFB, s'est faite grâce à un exercice de sensibilisation en ligne pendant une semaine, une session de formation et des ateliers dans 4 territoires : Paris, Tours, Besançon et Marseille. Cent idées exprimées sous forme de pitches et d'illustrations ont émergé et ont été rassemblées dans un cahier d'idées. Ces idées devaient répondre à deux questions : « comment associer les citoyens à la vie de l'AFB ? » et « quelles actions nouvelles l'AFB pourrait-elle mettre en œuvre ? »

En 2019, suite à cet exercice, deux idées relatives à la gouvernance ont été approfondies avec des citoyens : le Comité citoyen de l'AFB (CC) et les Résidents des Agences régionales de la biodiversité (ARB).

Le Comité Citoyen est un dispositif de participation qui associe des citoyens à la gouvernance de l'AFB et leur permet de se prononcer sur des politiques publiques et des actions en faveur de la biodiversité. Il est placé aux côtés du conseil d'administration, à l'instar de son comité d'orientation. Les citoyens membres du CC ont conçu leur mandat, des principes de fonctionnement et une fiche de saisine qui décrit comment ils apportent ce « regard citoyen ».

Deux ARB, celles d'Île-de-France et de l'Occitanie, ont décidé d'expérimenter le projet des Résidents des ARB dans leurs territoires. À travers trois séances dites de « prototypage », les citoyens ont conçu le rôle et le fonctionnement de ces instances de gouvernance citoyenne. L'idée est, qu'avec un regard citoyen, les ARB pourront mettre en œuvre des politiques publiques pour la biodiversité mieux ancrées dans la réalité territoriale et veiller à une meilleure appropriation. Ces instances et ces dispositifs citoyens portent la même intention, mettre en lumière l'expertise citoyenne, et enrichir les actions de l'établissement.

En 2020, les citoyens exerceront le pouvoir dont ils se sont dotés au sein de l'OFB et dans les 2 ARB expérimentatrices.

Deux autres idées co-construites seront prototypées : les Zones à restaurer (ZAR) et le Biodimètre.

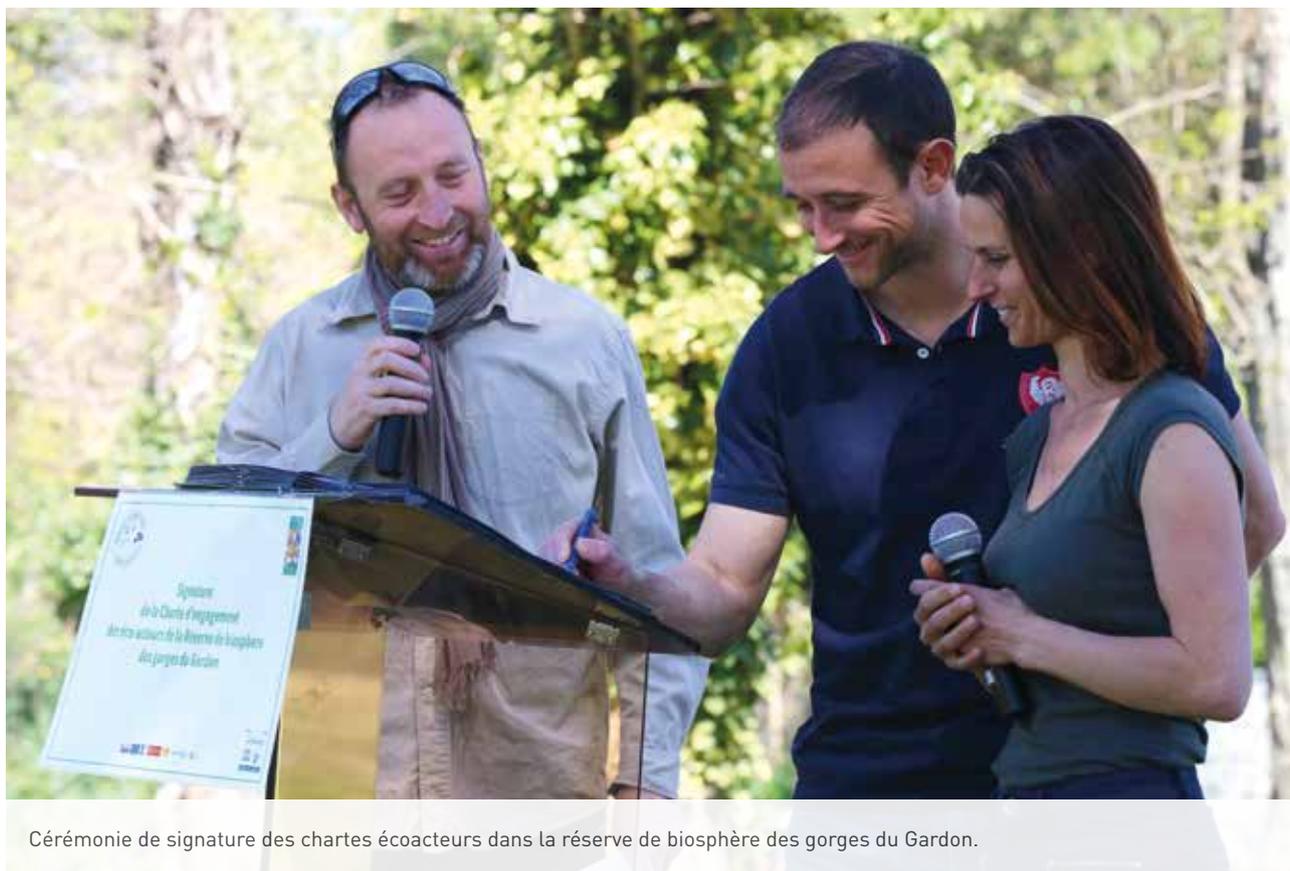
Les premières, les ZAR, seraient un dispositif permettant de repérer des zones dégradées ou artificialisées et de les rendre à la nature au travers de collaborations entre citoyens, acteurs des territoires et ceux qui œuvrent à la préservation de la biodiversité.

Le Biodimètre permettrait à n'importe qui de savoir quels écosystèmes et quelles espèces se trouvent autour de lui et de contribuer à enrichir les savoirs communs.

Enfin, en 2021, nous ferons le bilan de cette expérimentation que nous conduisons en collaboration avec le laboratoire d'Anne-Caroline Prévot du MNHN. Son travail consiste à évaluer en quoi le fait de participer à nos travaux modifie les représentations en matière de biodiversité et de citoyenneté de tous les acteurs impliqués.

• **Danaé Moyano Rodriguez**, [danae.moyano-rodriguez@ofb.gouv.fr](mailto:danae.moyano-rodriguez@ofb.gouv.fr)





Cérémonie de signature des chartes écoacteurs dans la réserve de biosphère des gorges du Gardon.

© C. Tombais - SMGG

## ÉVALUER LES ACTIONS

# Mobiliser : longtemps ou intensément ?

Dans les actions de mobilisation, il y a les formats courts et intenses (marathons, concours), et les formats sur le long terme (ambassadeurs, réseaux de partage). Sans hiérarchiser les uns par rapport aux autres, voyons les objectifs poursuivis dans les deux cas. Quelles sont les conditions de la réussite ?

Gros coup de pub sur un événement ou travail de fond ? Action choc ou relations de long terme ? Tout est bon dans la mobilisation, tant qu'on sait ce qu'on veut en faire.

Parmi les formats courts, on trouve par exemple les actions liées aux Atlas de la biodiversité des communes (ABC). Randonnée naturaliste, inventaire en 24h, mais aussi concours photo et interfaces en ligne : ces sollicitations sont ponctuelles, mais reposent sur une animation au long cours. Depuis 2018, Romain Deschamps anime, en tant que soutien technique et scientifique, la mise en œuvre d'un atlas initié

par la communauté de communes du Bocage bourbonnais. Assisté d'un animateur en service civique, le chargé d'études du Conservatoire d'espaces naturels (Cen) de l'Allier a patiemment mis en place le projet, sur la base d'un comité de pilotage, auquel ont été conviés des élus, bien sûr, mais aussi « toute personne susceptible de nous aider à sensibiliser le grand public, tel que des bénévoles associatifs par exemple », détaille Romain Deschamps. Car, dans le Bocage bourbonnais, « les habitants ont peu l'habitude d'être sollicités au sujet de la biodiversité, au profit de questions plus agricoles ».

## PRENDRE CONSCIENCE DE CE QUI NOUS ENTOURE

Une série d'animations s'est tenue en 2018 et 2019, sur le territoire intercommunal. Ces animations ont donné des résultats satisfaisants. Qu'y avait-il au menu ? « Une grande randonnée naturaliste a permis de faire découvrir le projet et d'expliquer comment y participer en tant que résident. Un marathon naturaliste a consisté à chercher en une journée, sur une exploitation agricole emblématique de la biodiversité locale, un maximum d'espèces sauvages. Il y a eu également des

conférences, des concours photo, et une interface en ligne sur laquelle les gens peuvent renseigner leurs observations ». Somme toute, rien d'exceptionnel au premier abord. Mais l'action du Cen Allier rappelle combien des animations soignées contribuent à éveiller la curiosité et, par la suite, à faire naître un regard plus aiguisé sur le patrimoine naturel local. Romain Deschamps précise : « à chaque occasion, les participants se sont montrés très intéressés. Face au flux continu d'informations, une sortie permet de poser des questions, de discuter, de retrouver le goût d'apprendre. L'interface en ligne en est le prolongement, car les gens nous contactent pour en savoir plus sur l'espèce qu'ils ont aperçue dans leur jardin, explique Romain Deschamps. Notre atlas ne vise pas la réalisation d'un inventaire très précis, mais une réelle prise de conscience de ce qui nous entoure. »

À l'occasion de l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale, habitants et élus découvrent les « trésors » des lieux, ce qui peut, en outre, favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme : « le processus d'atlas, en lui-même, nous amène déjà à entrer en contact avec les élus, mais d'autres atlas ont montré qu'une fois réalisé, le travail sur les PLU, par exemple, était facilité », rapporte le chargé d'études.

### L'EFFET RÉSEAU DES ÉCOACTEURS

Affiner ses connaissances sur la biodiversité du quotidien, participer à sa sauvegarde autant qu'à celle d'espèces plus exceptionnelles qui font la singularité d'un milieu, c'est en substance ce que souhaite faire le MAB France (Man and Biosphere) au moyen du réseau des écoacteurs qu'il a fondé. Mis en œuvre



Jeu de piste naturaliste pour les élèves de l'école primaire de Saint Martin de Belleville dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale.

© Parc national de la Vanoise - MOOK Isia

dans les réserves de biosphère désignées par l'Unesco, ce dispositif a pour objectif de mobiliser les acteurs du territoire, quelle que soit leur activité (commerces, hébergement, etc.) , afin de les faire participer concrètement au développement durable. « Tout le monde peut participer, explique Alice Roth, en charge des écoacteurs au MAB France, des personnes physiques autant que morales, à condition de vivre ou d'exercer une partie de son activité dans le territoire de la réserve. » Chaque volontaire est invité à élaborer et signer avec le MAB une série d'engagements environnementaux (comme l'utilisation de produits d'entretien écologiques dans un lieu d'accueil, la construction de toilettes sèches, pratiques agro-écologiques, etc.) dans son domaine. « L'idée est de s'engager sincèrement dans une démarche de progrès, peu importe le point de départ, poursuit Alice Roth. Au bout de deux à trois ans, l'éco-acteur évalue ses actions et discute, avec les autres, des difficultés qu'il a rencontrées pour réaliser certains de ses engagements. » Au-delà de leur plan d'actions à titre individuel, les écoacteurs sont également invités à participer à la vie de leur réseau local et national : « les écoacteurs se

font ambassadeurs de la réserve lors de fêtes locales par exemple. Des réunions et des formations thématiques sont aussi organisées. Les échanges permettent parfois de trouver comment agir ensemble ou à son niveau pour la préservation de telle ou telle espèce. Ainsi des éleveurs de chevaux du Gard ont pu découvrir comment limiter leur usage de vermifuges ».

**Découvrir les « trésors » des lieux, peut favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.**

Le nombre de participants peut sembler très disparate d'un territoire à l'autre, de 15 écoacteurs dans l'Audomarois où le dispositif a été engagé récemment, à plus de 60 dans la réserve de Fontainebleau. Mais « dans l'Audomarois, un collectif très impliqué et soudé s'est créé. Le réseau fait naître une sensibilité accrue à l'environnement et nous espérons que l'engagement de ces premiers écoacteurs fera tache d'huile », complète Alice Roth. • **Christophe Tréhet**

## GLOSSAIRE

### LA COMMUNICATION ENGAGEANTE

Elle dialogue avec l'humain comme acteur responsable, social, et émotionnellement impliqué dans ses décisions qu'il prend. Issue d'un croisement des sciences de l'information et de la communication avec la psychologie sociale, elle ne vise pas à persuader de l'urgence de changer, mais engage l'individu en tant que partie-prenante de la situation, afin de changer avec et pour les autres.

### LA PARTICIPATION CITOYENNE

Elle peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu à l'initiative des membres de la société civile ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation).

### LA MOBILISATION CITOYENNE

Elle réfère à l'action de rassembler des citoyens, avec leurs compétences, leurs intérêts et leurs valeurs, autour de projets ou de causes communes. Concernant la biodiversité, l'objectif est de faire des citoyens éclairés, qui prennent part aux décisions relatives aux politiques publiques, en tant qu'acteurs de la préservation, mais également bénéficiaires de ses services.



Après les Rencontres, des clubs permettront aux acteurs de poursuivre les échanges et le partage d'expériences sur la quant au format de ces clubs.

POLITIQUES PUBLIQUES

## Orchestrer des **rencontres** pour lancer une **dynamique territoriale**

Pour renforcer l'application de la séquence ERC dans la région, la Dreal Hauts-de-France a organisé deux jours de rencontres. Afin que toutes les chances soient réunies pour mobiliser durablement les professionnels, l'animation a été particulièrement soignée, proposant des formats courts, un parcours personnalisé, de nombreuses occasions de rencontres informelles, du mouvement.

Quarante-sept heures de **présentations**, dix-sept heures d'**échanges** mais aussi soixante-dix-sept **intervenants et démonstrateurs** ont servi de catalyseurs lors des rencontres. Les quarante-quatre **interviews** réalisées faciliteront la diffusion des messages dans la durée.

séquence ERC. 165 feuilles expriment les attentes

© Voix active - Maxime Lemaire

Réussir à mobiliser, cela n'a rien d'évident. C'est après ces deux jours à Amiens que l'on peut affirmer que les premières Rencontres régionales ERC (i.e. « Éviter-Réduire-compenser<sup>1</sup> ») ont atteint l'objectif de l'organisateur<sup>2</sup>. Sur les deux journées, respectivement 363 et 306 personnes ont participé : les collectivités, institutionnels, services de l'État, chercheurs, bureaux et autres conseils.

### DES FORMATS ORIGINAUX POUR RÉPONDRE À TOUS LES PROFESSIONNELS

La formule a été pensée pour favoriser la mobilisation. En effet, les trois plénières ont été limitées en durée (moyenne d'une heure par plénière) pour privilégier un format plus favorable aux échanges : 54 séances<sup>3</sup> proposées sur 7 séquences, permettant à chaque participant de se construire un parcours personnalisé, répondant

à ses préoccupations professionnelles. Les thématiques abordées relevaient de l'eau, des risques, de la biodiversité, des paysages, notamment, sous les angles de la réglementation, du retour d'expériences, de l'apport de la recherche, etc. Les infrastructures, les carrières, l'éolien ou encore l'urbanisme et les friches étaient parmi les cibles traitées par des intervenants majoritairement régionaux et tous spécialistes. Adaptées aux attentes de chacun et diversifiées, les séances s'inscrivaient sur des créneaux de 20 à 45 minutes maximum (échanges compris), conciliant précision, concision et temps de partage. Sur les 15 minutes (minimum) restant avant la séance suivante, les échanges pouvaient se poursuivre de façon informelle. Chaque participant a pu sélectionner son parcours lors de son inscription en ligne et a reçu, à son arrivée, le déroulé individualisé de sa journée dans son badge.

### UNE DYNAMIQUE QUI PASSE PAR LA MISE EN MOUVEMENT

La priorité étant à une diversité de séances, l'idée était que les participants multiplient les occasions de rencontres, au sein même des séances, mais aussi dans les couloirs ou les espaces dédiés (espaces de démonstration et de documentation). Le premier avait pour but de présenter les outils utiles pour mieux connaître son territoire (première étape capitale de la séquence ERC). Autour des outils, présentés sous forme de pôles avec grand écran, des petits groupes se formaient et découvraient une base de données ou encore un outil de connaissance de l'occupation du sol, par exemple (quinze outils présentés). Dans l'espace de documentation, en complément des ouvrages en consultation ou à emporter<sup>4</sup>, les treize posters et les séquences de présentations dédiées étaient également une excellente opportunité de rencontres. Systématiquement, la convivialité était recherchée, avec des collations offertes.

Il a été rapporté par un participant que le format avait permis « un mélange des sphères » alors que, souvent, les séminaires rassemblent les acteurs d'une même thématique. Cela s'explique, autant par les thématiques choisies que par les modalités d'organisation (espaces, multiples séances nécessitant d'aller d'une salle à une autre et de multiplier les probabilités de voir des participants).

À noter que la configuration et le

fléchage des lieux, tout comme l'accompagnement, sont essentiels pour assurer la bonne circulation ; les participants doivent rester concentrés sur le contenu et ne pas être perturbés par des préoccupations pratiques (où dois-je me rendre ?).

### VIDÉO, CLUBS ET ARBRE À SYNERGIES

En plus des diverses séances proposées qui bousculent le schéma classique d'un enchaînement de présentations, le format des plénières s'est également voulu original, avec la construction d'une vidéo et d'animations. Cette option a par ailleurs permis de maîtriser le fond et la durée ; or, le minutage est important pour la fluidité de telles journées. Un « passeport » complété dans les différents pôles de l'espace de démonstration donnait droit à un cadeau. Autre originalité, deux ateliers ont testé la participation en direct, avec la possibilité d'une restitution en fin de séance sous la forme d'un pdf reprenant le traitement des données collectées. De même, un appel à posters durant l'été avait permis de mobiliser les acteurs d'horizons variés sur un sujet commun.

Enfin, les participants ont été investis pour orienter la forme à venir de cette dynamique régionale engagée : ils ont exprimé leurs attentes quant aux formats de clubs prévus (objectifs, fréquence) par le biais d'un « arbre des synergies » qui s'est vu étoffé de nouvelles feuilles au fil des journées...

Au final, le nombre de participants permet de considérer qu'a été apportée une réelle réponse aux professionnels et à leurs attentes. C'est sans aucun doute un atout pour assurer la mobilisation dans la durée. • **Bénédicte Lefèvre**, Dreal Hauts-de-France, benedicte.lefevre@developpement-durable.gouv.fr

(1) La minuscule pour « compenser » traduit la volonté de rappeler que la compensation s'envisage en dernier recours.

(2) La Dreal Hauts-de-France, en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité et avec l'appui de Voix active, une agence spécialisée dans la concertation.

(3) Guide du participant sur [www.erc-hdf.fr](http://www.erc-hdf.fr)

(4) Documentation à emporter en nombre limité pour des questions d'empreinte écologique, l'objectif étant que les productions soient consultées *via* le centre de ressources ERC régional : [www.erc-hdf.fr](http://www.erc-hdf.fr)



L'ancrage est le résultat du lien avec les acteurs.

© David Pacaud

## ÉVALUATION

# Sociologue pour les espaces protégés

En quoi un sociologue peut-il être utile à une association de protection de la nature et de l'environnement, au quotidien ? Anatole Maréchal, dont c'est le métier, a conduit des diagnostics qui ont permis à plusieurs équipes d'améliorer leur relation au territoire.

Face aux enjeux du changement climatique et de l'accroissement des pressions anthropiques sur les ressources naturelles, la sociologie peut aider les associations de protection des espaces naturels à mieux maîtriser les usages humains et leurs impacts sur la biodiversité. Certaines ont déjà mis en place des travaux de sociologie pour les accompagner dans le lien entre espaces naturels et populations locales.

La LPO a ainsi créé en 2017 un poste de sociologue en appui à son service des espaces protégés. L'objectif était de réaliser, sur les réserves naturelles (RN) qu'elle gère, un état des lieux des perceptions par les acteurs locaux. Cela permet d'étudier à la fois l'appropriation que s'en font les

acteurs locaux et les efforts réalisés par la réserve pour s'intégrer au territoire. Il s'agit donc d'étudier l'ancrage territorial de la réserve. Pour ce faire, une méthodologie initiée par Réserves naturelles de France a été reprise et améliorée : le diagnostic d'ancrage territorial. Ce diagnostic s'attache à mesurer trois volets d'informations utiles au gestionnaire pour améliorer son niveau d'ancrage : le niveau de connaissance globale que les acteurs ont de la réserve (patrimoine, gestionnaire, règlement...), l'intérêt qu'ils lui portent, et leur niveau d'implication en soutien ou en résistance à la réserve. Le résultat de ces indicateurs débouche sur des propositions d'objectifs et d'actions qui sont intégrées aux plans de gestion des réserves et visent

à renforcer le nombre et le soutien des acteurs fédérés et à réduire le nombre d'acteurs contraints. À terme, il s'agit d'améliorer l'influence de la réserve en matière de conservation, au sein de son territoire d'appartenance : une réserve mieux perçue, mieux acceptée, aux actions et résultats mieux compris, également ses liens écologiques fonctionnels avec le territoire qui l'entoure.

## DES PLUS-VALUES POUR LA LPO ET LES RÉSERVES NATURELLES

Après deux ans d'exercice sur plusieurs réserves naturelles, les apports des diagnostics d'ancrage territoriaux à la fois pour la LPO et pour les équipes de gestion des espaces protégés sont nombreux. En voici les principaux.

## SOUTIEN ET APPRÉCIATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La mise en évidence du soutien des acteurs du territoire a été une information très utile pour les équipes de gestion. En particulier, les volets d'animation et de pédagogie sont souvent plébiscités par les acteurs rencontrés : le travail des animateurs, leur passion, leur personnalité... sont très appréciés ! Prendre conscience de cette reconnaissance permet de valoriser les réserves, auprès des autorités administratives ainsi que des acteurs locaux : cela permet d'illustrer que la réserve constitue une vraie valeur ajoutée pour certains acteurs du territoire.

## CERTAINS ACTEURS NON RÉCEPTIFS

Sur la Réserve naturelle nationale (RNN) du marais d'Yves, le diagnostic a mis en lumière des acteurs qui n'ont pas été réceptifs aux efforts de communication et de sensibilisation opérés, demeurant par exemple sur des positions que l'équipe de gestion pensait dépassées. À l'avenir, la réserve pourra repenser son action : effort de communication, méthodes et outils, argumentaires, lobbying, appui d'acteurs extérieurs...

## MIEUX COMMUNIQUER SUR LES RÉSULTATS

Les acteurs connaissent les réserves, leur périmètre, les équipes... mais pas les résultats de la gestion ! Les diagnostics ont mis en évidence le déficit de communication de toutes les réserves sur ce point, ce qui nécessitera un effort spécifique. Sur la réserve de Lilleau des Niges, ce déficit était en partie causé par un défaut de lien entre l'équipe dédiée à

la gestion de la RN et celle dédiée à la communication (équipes différentes, définition non concertée des synopsis et des messages...). Les résultats du diagnostic ont ainsi généré une réorganisation structurelle interne.

## ÉQUILIBRER LE RELATIONNEL

Le travail par groupes d'acteurs permet de mieux comprendre où faire porter les efforts. Sur la RNN de Saint-Denis-du-Payré, le conservateur a pu réorganiser des priorités : plus de temps consacré aux agriculteurs du site (l'étude ayant constaté un déficit de dialogue : fréquence, implication...), en contrepartie d'un investissement un peu moindre dans les instances territoriales jusqu'ici fortement privilégiées, créant un trop fort déséquilibre relationnel.

## PARTAGER ET DISCUTER

La conduite des diagnostics fut une occasion exceptionnelle d'offrir aux acteurs des territoires d'appartenance des réserves naturelles, de vrais temps d'échanges croisant les différentes perceptions des acteurs, leurs systèmes de référence respectifs, leurs visions du monde. Ces temps d'échanges, tant individuels (entretiens avec le sociologue) que collectifs (réunion de restitution avec tous les participants à l'enquête), permettent d'illustrer la diversité des points de vue, partager les perceptions positives, faire prendre conscience des points de blocage et d'en discuter ensemble.

## FAIRE ÉVOLUER

Plus généralement, la confrontation de tous ces publics avec les résultats d'une

étude qui les a impliqués, et la communication sur ses résultats, permet aussi de lever des *a priori* et de faire évoluer les ressentis : en effet, nombreux sont ceux qui se déclarent en soutien de la réserve, mais que les autres ne le sont pas, entretenant ainsi un engrenage défavorable. Mesurer les niveaux de soutien et de résistance résiduelle, et les montrer, fait évoluer les perceptions individuelles et collectives.

Ce poste, créé ici en appui aux réserves naturelles, serait possible sur d'autres types d'espaces protégés et auprès d'autres gestionnaires : collectivités et services décentralisés de l'État sont sensibles à la thématique des impacts socio-économiques qui peut permettre d'illustrer et valoriser les retombées positives de leurs actions et investissements sur le territoire. De fait, cette dynamique va se poursuivre à plus large échelle : l'ancrage territorial est un facteur clé de réussite du plan de gestion d'une réserve, et RNF souhaite promouvoir les diagnostics d'ancrage territorial en réserve naturelle et plus largement, au travers de la méthodologie des plans de gestion. Le projet doit voir le jour en octobre 2020 pour 18 mois avec la participation de 5 sites test (déjà sélectionnés). • **Anatole Maréchal**, anatole.marechal@lpo.fr



## À LIRE AUSSI SUR ESPACES-NATURELS.INFO :

- Diagnostic de la RNN de Saint-Denis-du-Payré (marais Poitevin).
- Diaporama de restitution des résultats pour la RNN du marais d'Yves.
- Plaquette de présentation du projet porté par RNF.

## REPÈRE

### Le point de vue du conservateur

La RNN du marais d'Yves a été créée il y a bientôt quarante ans. J'ai reçu des équipes qui ont travaillé jusqu'ici sur la réserve, un riche héritage de connaissances. Et pourtant, malgré la diversité des données recueillies, les multiples informations consignées depuis toutes ces années, il m'était compliqué de qualifier et décrire la manière dont la réserve naturelle s'inscrit dans son espace géographique et social. Mon regard de conservateur, le prisme par lequel j'observais la réserve dont je suis moi-même acteur manquait de recul. L'étude d'ancrage territorial m'a permis de considérer le site dans une nouvelle dimension où l'ensemble des usagers du territoire deviennent à la fois observateurs et acteurs de la réserve naturelle. Les informations et témoignages recueillis nous permettent désormais de cibler des axes de travail afin d'ancrer et d'intégrer au mieux la réserve naturelle dans un espace littoral largement anthropisé et multifonctionnel. **Thomas Héroult**, conservateur de la réserve du marais d'Yves, thomas.herault@lpo.fr



Panorama de la réserve naturelle.

© David Pacaud



Le concept de nature thérapeutique s'est progressivement inscrit dans le paysage médical.

© Estelle Alquier - Terrhappy

## RESSOURCES NATURELLES

# La santé par la nature

Les pratiques thérapeutiques et préventives fondées sur une reconnexion avec les éléments naturels se développent progressivement en France.

Se balader à la campagne, prendre un grand bol d'air au bord de la mer, observer avec attention une abeille butiner. La nature, ça fait du bien. C'est une conviction pour nombre d'acteurs travaillant de près ou de loin au contact de la nature sauvage ou jardinée. Mais depuis les années 1980, plusieurs travaux scientifiques, dans le domaine de la biologie et de la psychologie notamment, éclairent et confirment cette intuition. Fort de ces avancées, l'accompagnement des personnes en situation de soin ou de handicap s'enrichit de protocoles fondés sur le lien à la nature.

« Parmi les premiers travaux utilisant l'influence d'un élément naturel, nous trouvons ceux de Moore en 1981 qui a observé, dans des prisons, que les prisonniers bénéficiant d'une vue sur la nature ont nettement moins de demandes de soin que leurs homologues ne bénéficiant pas de cette vue, explique Marie Larcher, sociologue de l'environnement qui s'intéresse à l'écothérapie, ensemble de pratiques d'immersion dans la nature dans le but de soigner

ou de prévenir des pathologies. En 1984, Roger Ulrich publie les résultats d'une étude montrant chez des personnes hospitalisées des effets analgésiques de la vue sur la nature après une opération, ainsi que la baisse du temps d'hospitalisation. » Dans le prolongement de ces études, deux courants ont émergé dans les années 1990 et 2000 expliquant les effets de la nature sur la santé. La théorie dite de « la restauration de l'attention » de Stephen et Rachel Kaplan, chercheurs en psychologie, « révèle que passer du temps dans la nature améliore la concentration », comme le détaille Syrile Masrouki, doctorante en psychologie à l'université de Lorraine, et la théorie de la biophilie « montre, dans une approche évolutionniste, la tendance de l'homme à être attiré par le naturel et le vivant. » Le milieu forestier a fait, lui, l'objet d'une attention particulière, au travers notamment des travaux de Georges Plaisance, docteur en écologie, qui, poursuit Marie Larcher, « s'intéresse à la fois aux paramètres abiotiques (vent, humidité, luminosité, températures,

ionisation) et aux paramètres biotiques qui mobilisent le système sympathique des humains (par la couleur, la forme, la texture ou les sons). Par exemple, il suggère des effets positifs des couleurs vertes en forêt, qui nous calment, à la différence du rouge (stimulation). » La sollicitation permanente subie en milieu urbain (bruits, dangers, images, sans parler des smartphones, etc.) renforce les effets négatifs des milieux artificialisés sur les personnes.

## PETIT LIEU, GRANDS EFFETS

À partir de ces constats, « le jardin est redevenu un enjeu important pour des hôpitaux, hôpitaux psychiatriques et sanatoria dans le but de créer un environnement naturel plus attrayant pour le patient », analyse Marie Larcher. Le concept de nature thérapeutique s'est progressivement inscrit dans le paysage médical. Conceptrice de jardins thérapeutiques, Estelle Alquier forme également des personnels soignants et des paysagistes à la création de ces espaces



et à leur usage. « Les jardins sont élaborés en accord avec les objectifs fixés par le personnel de soin, avec pour but en général de favoriser l'apaisement, l'estime de soi et la projection dans le futur. L'idée est de créer un espace sécurisé avec un jardin comportant une certaine diversité de plantes sensorielles, des lieux de repli et d'autres de convivialité, où les patients pourront se rendre régulièrement », explique-t-elle.

À la différence des chambres d'hôpital, monotones et toutes identiques, le jardin se révèle « très propice à l'expression de l'ensemble des fonctions psychologiques », pointe Martine Batt, professeur à l'université de Lorraine en psychologie de l'interaction. Qu'est-ce à dire ? « Le jardin, avec ses cortèges de couleurs, de texture et de senteurs exerce beaucoup de stimuli sur les personnes. Il fait aussi travailler la mémoire des personnes, il favorise le rappel et l'échange avec autrui car on a tous un souvenir de jardin dont on peut parler avec autrui. ». Résultat, les jardins thérapeutiques s'avèrent des outils précieux pour soigner les patients atteints de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer : « on note une diminution des comportements agressifs, de la déambulation, une amélioration du sommeil et de l'appétit, et donc une amélioration générale de la santé », signale ainsi Martine Batt.

En plus d'être un espace de détente, le jardin thérapeutique peut devenir pour les patients un lieu d'activité par la pratique du jardinage. On parle alors d'hortithérapie. « En prenant soin d'une plante, on sort des murs de l'hôpital, on devient celui qui prend soin, ce qui contribue à retrouver de l'estime de soi, résume Estelle Alquier. Le jardinage fait oublier la douleur aussi et améliore la forme physique, l'appétit. »



Les jardins ont pour but de favoriser l'apaisement, l'estime de soi et la projection dans le futur.

© Estelle Alquier - Terrhappy

### Le point de vue de la psychomotricienne

Audrey Delepoulle est psychomotricienne en pédopsychiatrie à l'Établissement public de santé mentale de Lille Métropole. Celui-ci accueille en hôpital de jour des enfants présentant des troubles envahissants du développement, dès l'âge de trois ans. Les équipes des hôpitaux de jour du secteur de pédopsychiatrie participent au programme Nature et handicap mis en place par le conseil départemental du Nord depuis 2007 avec un très fort intérêt depuis le début. « Nous accompagnons un groupe d'enfants, porteurs d'autisme pour la plupart, en soin médiation sur indication médicale. Avec un professionnel de la nature, ce dispositif leur fait bénéficier d'une animation nature. Nous avons déjà imaginé des animations autour des sens et cette expérience dans la nature nous a semblé tout à fait complémentaire. Plusieurs sorties sont prévues dans l'année dans des Espaces naturels sensibles (ENS), sur des terrils par exemple. Les ENS étant bien aménagés, ils nous permettent d'organiser en toute sécurité des sorties au cours desquelles les enfants évoluent avec une certaine autonomie source de bien être.

L'exploration du lieu par les sens (toucher une plante, mettre sa main dans le terrier d'un lapin, etc.) éveille la curiosité des enfants, stimule leur capacité à investir le corps par le plaisir, crée un rapport entre eux et la nature tant par une expérience individuelle que collective. Le temps s'arrête, on regarde l'autre, il se passe quelque chose.

L'autre grand intérêt de ces animations est qu'elles peuvent être organisées avec les parents et même reprises par eux par la suite. C'est un point essentiel car cela permet de favoriser la relation parents-enfant au moyen d'un nouveau support, et de faire découvrir aux parents les sensations de bien-être que peut apporter la nature à leur enfant. »

### IMMERSION

Au-delà des lieux de soin, les initiatives fondées sur une expérience de nature pour améliorer le bien-être se diversifient. Au sein des Jardins de l'humanité, qui rassemblent plusieurs jardins thématiques et sensoriels dans les Landes, Estelle Alquier accueille des enfants dans le cadre des « mercredis de l'école buissonnière ». La « pédagogie par la nature » qu'elle met en œuvre est faite de promenades dans des prairies, des forêts ou au bord d'un étang qui constituent autant d'occasions de découvrir ses sens, d'apprendre à coopérer ou à maîtriser des risques. Dans le cadre de sa thèse, Syrile Masrouki s'intéresse à la façon dont les jardins améliorent la santé au travail en réduisant le stress et *in fine* diminueraient les risques de *burn out*.

Eden62 propose pour sa part des « randos bivouac » qui se déroulent sur deux jours et une nuit. Présentée comme « une vraie coupure par rapport au quotidien », ces sorties, associant ballade et méditation, accompagnées par des animateurs nature, ambitionnent d'offrir, comme le déclare Christian Ringot en charge de la communication de ce syndicat mixte intervenant sur les espaces naturels, « une reconnexion avec la nature, une occasion de découvrir une autre relation avec les éléments naturels, de partager et prendre le temps de vivre. »

Marie Larcher, quant à elle, accompagne à Bordeaux depuis plus d'un an des « bains de forêt », désignés par le terme *shinrin yoku*, puisque cette pratique a vu

le jour au Japon. « Il s'agit de marches très lentes, d'une durée de trois heures environ, en milieu forestier, voire dans des parcs urbains, mais avec une densité minimale d'arbres. J'accueille des groupes de huit à dix personnes, détaille-t-elle. L'expérience propose une alternance entre activités sensorielles où l'on est invité à se concentrer sur ses sens et des temps de partage. Les retours sont jusqu'à présent très positifs. Des liens se tissent entre participants. » La pratique, qui rencontre un certain succès médiatique étant donné son originalité, n'échappe pas aux critiques. Les « câlins » aux arbres que certains proposent à l'occasion d'un bain de forêt stimuleraient la diffusion par les végétaux de molécules dans l'air, les phytoncides, qui auraient un effet positif sur le système immunitaire. « Mais seules quelques études scientifiques le démontrent pour l'instant, le processus reste donc à confirmer », avance prudemment Marie Larcher. • **Christophe Tréhet**



### ALLER PLUS LOIN

- Fédération française jardins nature et santé : [f-f-jardins-nature-sante.org](http://f-f-jardins-nature-sante.org)
- [www.jardin-therapeutique.net](http://www.jardin-therapeutique.net)
- [www.santerritoire.com](http://www.santerritoire.com)
- [www.kea-ecotherapie.fr](http://www.kea-ecotherapie.fr)

Inauguration de la 7<sup>e</sup> session plénière de l'IPBES à Paris (Mai 2019).

© IPBES

INTERNATIONAL

## Pour l'IPBES, il faut changer de modèles

Le 4 mai 2019, l'IPBES<sup>1</sup> a approuvé à l'unanimité la première évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. L'assemblée identifie et hiérarchise les moteurs de l'effondrement de la biodiversité et préconise un changement radical et en profondeur de nos modèles de développement.

L'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES, ce sont : 15 000 publications scientifiques récentes analysées, 1 750 pages rédigées sur 3 ans par 145 rédacteurs scientifiques sélectionnés dans le monde entier et 22 000 observations formulées par experts et gouvernements. Les 35 pages du résumé pour décideurs, discutées ligne par ligne par l'assemblée plénière de l'IPBES, ont été présentées au président Macron puis à la presse internationale.

Le constat de cette évaluation est sans appel : la qualité de la vie humaine sur terre dépend directement des biens et aménités que nous retirons de la nature : nourriture, médicaments, bois et fibres textiles, énergie, régulation de l'eau et du climat, recyclage des déchets, pollinisation des plantes, cycles de l'eau,

du carbone et de l'azote, etc. Or le monde vivant est en mauvais état sur l'ensemble de la planète : les espèces disparaissent à un rythme bien supérieur à celui mesuré sur les récents temps géologiques : on estime qu'un million d'espèces est menacé d'extinction selon les critères de l'UICN<sup>2</sup>, sur les 8 millions existantes. Ce risque est particulièrement élevé pour les amphibiens, les mammifères marins, les coraux, les requins et de nombreuses plantes. 75% des milieux terrestres, 50% des milieux d'eau douce et 40% des milieux marins ont été profondément altérés et leur fonctionnement naturel modifié, les espaces sauvages libres d'influence humaine devenant de plus en plus rares. La couverture forestière n'est plus qu'à 54% de son niveau préhistorique et les forêts intactes (principalement tropicales) ont diminué de

7% de 2000 à 2013, soit une perte nette annuelle de 15 milliards d'arbres. 87% des zones humides existant encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ont été asséchées. Les océans sont pollués (plastiques, métaux lourds), et les engrais déversés y ont créé plus de 400 « zones mortes » couvrant 245 000 km<sup>2</sup>. Les stocks de poissons marins diminuent de 7% par décennie et même 14% pour les prédateurs (saumon, thon...). Les races domestiques sélectionnées par l'homme ne sont pas épargnées : sur les 6 190 races de mammifères domestiques (bovins, ovins, caprins...), 559 ont disparu et près de 1 000 sont menacées.

Les 5 principaux moteurs directs de cet effondrement de la biodiversité, identifiés depuis longtemps à l'échelle locale, sont maintenant clairement hiérarchisés et quantifiés : changements d'usage

des terres (et des mers), exploitation des espèces, dérèglement climatique, pollutions et espèces exotiques envahissantes. Pour la première fois dans un rapport officiel de niveau international, les causes indirectes sont aussi soulignées : la croissance démographique galopante, les modèles de production, de consommation, d'économie et de commerce, les technologies, les modèles institutionnels et de gouvernance, les guerres et les épidémies. L'agriculture chimico-dépendante, la foresterie non durable, la chasse et la pêche maritimes constituent des pressions particulièrement lourdes.

Dans tous les milieux, l'homme a reconfiguré son environnement pour en extraire le plus possible de nourriture, d'énergie et de matériaux, souvent pour des consommateurs très éloignés. Cela s'est fait au détriment de la capacité future des écosystèmes à fournir ces contributions matérielles, de leur rôle de régulation de la biosphère (filtration des eaux, régulation du climat, des cours d'eau, pollinisation...) et d'autres contributions immatérielles (paysages, identités culturelles, ressourcement psychologique et spirituel...). Depuis 1980, la quantité annuelle de ressources biologiques extraites dans le monde a doublé : il faudrait 1,6 planète pour satisfaire durablement la demande humaine actuelle.

Aucun des scénarios de développement économique classiques ne permettrait d'atteindre les 17 objectifs de développement durable fixés pour 2030 et les 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité

(2020) : tous ces scénarios conduiraient globalement à une augmentation des productions matérielles citées plus haut au détriment de la biodiversité et des services de régulation.

Seul un changement radical et en profondeur de nos modèles de développement, de production et de consommation remettant en cause nos modes de vie actuels permettrait d'arrêter cet effondrement. Ce changement passera nécessairement par une démographie stabilisée, une consommation plus sobre en énergie, une évolution de l'alimentation, une réduction des gaspillages, une réorientation des subventions nuisibles à l'environnement, le développement et la gestion efficace des réseaux d'aires protégées, la mise en place de pêcheries et de systèmes agricoles, aquacoles et d'élevage durables, une révision de nos modes de gouvernance et des mesures d'adaptation au dérèglement climatique soucieuses de la nature et des populations les plus vulnérables. Il sera essentiel de traiter de concert le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité car ils partagent des causes communes, s'amplifient l'un l'autre et cumulent leurs impacts. Il serait aussi judicieux de mieux valoriser les connaissances et savoir-faire des communautés traditionnelles et indigènes qui jouent un rôle globalement positif dans le maintien de la biodiversité sauvage et domestique. Ce changement nécessitera de faire évoluer notre conception d'une vie réussie et de faire en sorte que chacun se sente responsable de la nature et du

bien commun. Le défi n'est pas hors d'atteinte : en premier lieu parce que le problème ne vient pas de l'extérieur mais de nous, en second lieu parce que dérèglement climatique et érosion de la biodiversité partagent bon nombre de causes communes, enfin parce que, tant que les espèces n'ont pas disparu et que les écosystèmes n'ont pas basculé, la suppression des pressions permet à toutes les échelles d'observer en quelques années le retour de bon nombre d'espèces. • Gilles Landrieu, gilles-landrieu.biodiversite@orange.fr

(1) La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a été créée en 2012 auprès de l'ONU-Environnement sur le modèle du GIEC. Ce rassemblement de 132 pays a pour mission d'évaluer au niveau mondial l'état de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes aux sociétés humaines, en réponse aux demandes des décideurs politiques, avec un appui particulier auprès des pays émergents. Il a déjà produit des évaluations, en 2016 sur les pollinisateurs et en 2018 sur la dégradation et la restauration des terres.

(2) Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



ALLER PLUS LOIN

Résumé pour décideurs en français de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques adoptée le 4 mai dernier par la 7<sup>e</sup> plénière de l'IPBES à Paris (pdf à télécharger sur : <http://bit.ly/2Cti55j>)

# 1 MILLION D'ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

**Altération & modifications du fonctionnement naturel :**

**75%**  
des milieux terrestres



**50%**  
des milieux d'eau douce



**40%**  
des milieux marins



**54%**

**DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE PERSISTE**  
par rapport à son niveau préhistorique



**15 MILLIARDS D'ARBRES PAR AN**  
ont disparu entre 2000 et 2013



**Océans pollués**

**245 000 km<sup>2</sup>**

Soit plus de 400  
« zones mortes »



**CHUTES**  
des stocks de poissons marins



**7% par décennie**  
même 14 % pour les prédateurs (saumon, thon, ...)

Source : IPBES



Vol d'anatidés sur la Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré.

AVIFAUNE



## Faire que les **réserves** restent des refuges

Dans les marais littoraux centre-atlantiques, les réserves jouent un rôle de refuge important pour les oiseaux migrateurs. Il est possible de mobiliser les outils fonciers et réglementaires pour contrer le dérangement, notamment dû à l'activité de chasse.

Dans le Marais poitevin, le manque d'espaces protégés d'accueil de l'avifaune en milieu terrestre est patent, en particulier ceux pouvant procurer de l'eau douce.



© RNN de Saint-Denis-du-Payré

La création et la gestion des réserves naturelles doivent quasi-systématiquement prendre en compte le paramètre cynégétique. Quand l'enjeu « oiseau d'eau » est fort, il convient de bien ajuster la pratique de la chasse pour qu'elle ne remette pas en question les objectifs de conservation.

À l'instar de la Réserve naturelle nationale (RNN) de Saint-Denis-du-Payré, une des missions principales des réserves du centre-ouest atlantique est de fournir des zones refuge pour l'avifaune migratrice en escale ou en hivernage. Or la répartition spatiale des oiseaux est conditionnée essentiellement par le dérangement lié aux détonations (lire page suivante), d'où une présence concentrée dans les réserves. Mais quand la réserve est de taille modeste, l'impact des coups de feu se fait sentir même au cœur de celle-ci. La réserve ne joue alors plus son rôle refuge sur l'ensemble de sa surface (voir cartographie page suivante).

De même que pour d'autres pratiques causant du dérangement à proximité d'une réserve, il est possible de prendre des dispositions foncières ou réglemen-

taires pour une adaptation spatialisée de ces activités. À Saint-Denis-du-Payré, le projet vise à faire reculer des limites de la réserve, le territoire ouvert à la chasse aux gibiers d'eau, tout en y maintenant la chasse aux petits et grands gibiers, ou la régulation des espèces exotiques envahissantes, plus ponctuelle et moins perturbatrice dans la saison.

### METTRE EN PLACE UN « PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION »

Pour la RNN de Saint-Denis-du-Payré et la RNR de Choisy, situées dans un canton littoral, un périmètre d'intervention, après avis favorable des communes concernées, a été pris, en 2016, au bénéfice du Conservatoire du littoral. À l'initiative de la LPO, gestionnaire principal de la réserve, le Conservatoire a rapidement été convaincu du bien fondé de la démarche : une maîtrise foncière attenante à un espace protégé optimise largement les effets bénéfiques pour la conservation de la nature, contrairement à un site isolé.

Ainsi, cet établissement public s'est engagé à acheter les terres agricoles autour de la réserve dès leur mise en vente. Les Conservatoires des espaces naturels, en lien avec les collectivités, ou des Fondations peuvent être également mobilisés. Ces démarches peuvent être très longues. Pour le cas de Saint-Denis-du-Payré, ce projet d'acquisition est également lié à la mise en place d'une exploitation agricole, en polyculture élevage dont les pratiques respectent les écosystèmes bordant la réserve.

En compensation de ces terrains où la chasse ne peut plus se faire, les chasseurs peuvent pratiquer la chasse à la passée sur les parcelles nouvellement acquises, à l'opposé de la bordure de la réserve. Ainsi, l'éloignement du bruit des détonations offrira plus de quiétude au cœur des réserves.

Pour que ces démarches aboutissent avec succès, il convient de bien connaître le monde de la chasse, ses territoires et ses hommes. Le dialogue doit être constant et la confiance réciproque. Rencontrer et discuter régulièrement avec les représentants de la chasse sur le sujet est indispensable.

### UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE POUR LE LONG TERME

Le Code de l'environnement prévoit que les réserves naturelles puissent se doter d'un périmètre de protection

(article L 332 - 16 et suivants du Code de l'Environnement). Cet outil réglementaire est assez lourd sur le plan administratif. Un travail étroit avec les services de la Dreal et la DDTM est indispensable.

Pris par arrêté préfectoral, sur proposition ou après accord des conseils municipaux concernés, après enquête publique, le préfet peut mettre en place des périmètres de protection. Dans ces espaces, la réglementation peut restreindre les activités, de façon plus souple que dans le cœur de la réserve à proprement parler. L'arrêté peut reprendre tout ou partie de la réglementation du décret portant création de la réserve. Pour une acceptabilité et une efficacité optimales, chaque réglementation doit être travaillée avec soin.

**Le Code de l'environnement prévoit que les réserves naturelles puissent se doter d'un périmètre de protection.**

Les prescriptions peuvent soumettre à un régime particulier ou interdire toute action susceptible d'altérer le caractère ou de porter atteinte à l'état ou l'aspect des réserves. Outre la chasse, le gestionnaire peut élargir sa réglementation à d'autres volets d'activités impactant le territoire de la réserve. L'agriculture ou la limitation des espèces exotiques envahissantes, par exemple, peuvent faire partie de ces prescriptions. L'extension géographique doit également être en adéquation avec l'objectif recherché. L'effet perturbant de la chasse, ou l'influence hydraulique des territoires limitrophes, peuvent être des critères à retenir. Ces nouveaux territoires sont à intégrer au plan de gestion de la réserve elle-même.

Le gestionnaire peut faire le choix de conduire l'une ou l'autre démarche foncière ou réglementaire, mais il semble évident que les deux démarches conduites de façon concomitantes garantissent un résultat plus fiable dans le temps.

Il est important de préciser, dès le début des négociations, que cette démarche ne vise pas à interdire la chasse mais à l'adapter dans l'espace et dans le temps. D'un côté, les réserves augmenteront leurs capa-



Vol d'Oies cendrées.

### Le rôle de refuge des réserves

Dans le Marais poitevin, contrairement à la façade maritime dotée de réserves de tailles substantielles (baie de l'Aiguillon, pointe d'Arçay), le manque d'espaces d'accueil de l'avifaune en milieu terrestre est patent, en particulier ceux pouvant procurer de l'eau douce. Or les concentrations d'oiseaux y sont parfois spectaculaires. En hiver, il n'est pas rare d'y dénombrer plus de 10000 anatidés et limicoles, sur 207 ha ! Des espèces comme la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), l'oie cendrée (*Anser anser*) ou le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ont besoin d'eau douce sur une partie de leur rythme journalier. En journée, cette ressource n'est accessible que sur les réserves terrestres car le reste du territoire, pourtant potentiellement à forte capacité d'accueil, est inaccessible, notamment du fait d'une activité cynégétique importante.

L'activité cynégétique cause, en effet, de fin août à fin janvier, du dérangement lié à la chasse à la passée et à la chasse à la tonne. La chasse traditionnelle à la passée consistant aux

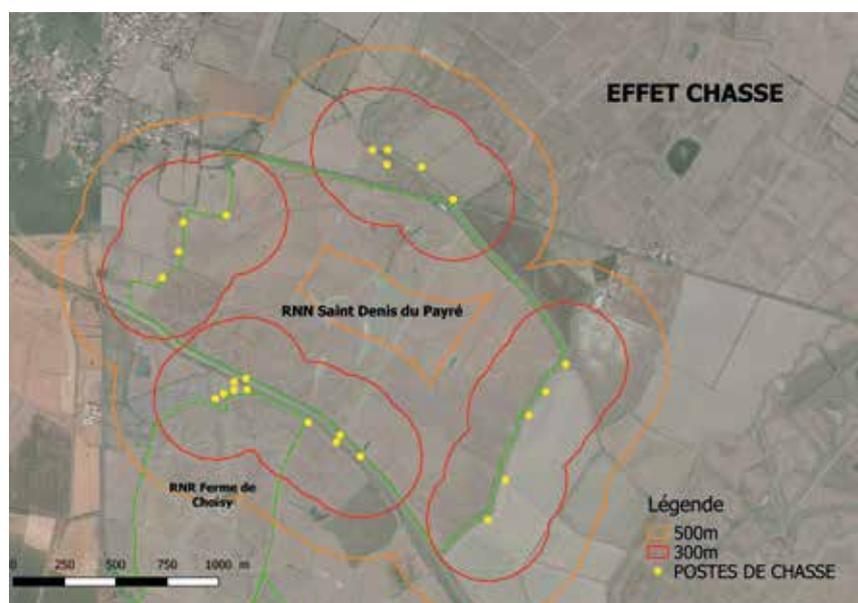
tirs à poste fixe sur les oiseaux en vol, au crépuscule quand ils sortent de la réserve vers les zones de gagnage nocturne dans un périmètre de quelques kilomètres ou à l'aube quand ils reviennent vers la réserve. Les postes de tir peuvent être en bordure immédiate de la réserve. Le bruit des détonations, à partir de ces postes, inhibe le stationnement diurne des oiseaux dans leur périphérie. La chasse à la tonne, tirant les oiseaux posés qui viennent s'alimenter sur des plans d'eau à partir de postes plus ou moins sophistiqués. L'attractivité de ces plans d'eau peut être augmentée par la présence de formes et d'appellants vivants plus ou moins nombreux. Plus de vingt-cinq plans d'eau de ce type ont été installés depuis les années 1970, dans un rayon de trois kilomètres autour de la RNN de Saint-Denis-du-Payré. Ces territoires sont ainsi partiellement gelés, pour l'avifaune recherchant la quiétude. •

© Michael Maggs

cités d'accueil en remise diurne pour les oiseaux d'eau. De l'autre, le capital d'oiseaux chassables sera conforté, dans la limite de prélèvements raisonnables en lien avec la dynamique de chaque espèce.

Sur le plan social, le gestionnaire doit tisser des liens constants avec les représentants de la chasse, les syndicats de propriétaires, les acteurs fonciers, les exploitants agricoles et les élus locaux, tout en gardant une relation étroite avec les services de l'État en charge de ces questions. • **Hugues des Touches**, LPO, paysan, ex-conservateur de la Réserve naturelle nationale « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré

### CONFIGURATION DU SITE



La RNN de Saint-Denis-du-Payré est joutée au sud par la Réserve naturelle régionale (RNR) de Choisy, gérée par la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée. Ces deux espaces protégés sont séparés par un canal, appartenant à un syndicat de propriétaires en marais. Ce canal est partiellement ouvert à la chasse aux gibiers d'eau pour la Société de chasse de Saint-Denis-du-Payré.



#### ALLER PLUS LOIN

*Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux de Nicolas Le Corre - Université de Bretagne occidentale - Brest, 2009.*



Depuis 2016, la mer de Ross, baie profonde de l'océan Austral, fait partie des plus grande réserves marines de la planète.

© Francisco Ardini - PNRA

## CONSERVATION

# À quoi sert la **Convention** sur la **diversité biologique** ?

Alors que les constats de l'érosion de la biodiversité se multiplient, 2020 sera une année riche de négociations internationales. Quel a été, jusque-là, l'apport de la Convention sur la diversité biologique ?

En 2020, la Convention sur la diversité biologique (CDB) se dotera d'un nouveau cadre mondial à l'occasion de la 15<sup>e</sup> réunion de la Conférence des parties (COP15). Le Plan stratégique pour la biodiversité actuellement établi (2011-2020), fondé sur les 20 objectifs formulés à Nagoya en 2010 (dits Objectifs d'Aichi, du nom de la préfecture où s'est tenue à l'époque la COP) arrivant à son terme, l'heure est venue de fixer un nouveau plan. Et ce, non seulement pour les conventions relatives à la biodiversité, mais aussi pour l'ensemble des programmes des Nations unies, notamment celui sur le développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030), intégrant d'autres partenaires engagés dans la gestion de la biodiversité et le développement de politiques. Mais comment faire en sorte, comme

le formule la CDB, que « d'ici à 2050, la diversité biologique [soit] valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples » ?

Il faut espérer que les perspectives qui vont s'ouvrir sauront prendre la mesure de l'urgence (lire p. 40 à 41). Depuis sa création en 1992, la CDB aurait-elle alors été inutile ? « La mise en œuvre des Objectifs d'Aichi fera l'objet d'une évaluation en 2020 mais à l'évidence ils n'ont pas été atteints. En France, les constats s'avèrent alarmants pour la biodiversité ordinaire » déclare Virginie Dumoulin, directrice des affaires européennes et internationales au ministère de la Transition écologique et solidaire.

« Les choses seraient très probablement bien pires si cette convention internationale n'avait pas existé », rétorque pour sa part Aleksandar Rankovic, de l'institut de recherche indépendant Iddri, qui suit de près les négociations en cours pour la préparation de la CDB post-2020. « Le cadre fixé au Japon en 2010 était très ambitieux, poursuit le chercheur spécialiste de la gouvernance internationale sur la biodiversité. Tandis que les négociations sur le climat venaient de capoter à Copenhague en 2009, les discussions pour élaborer le Plan stratégique 2011-2020 renforçaient la légitimité de la biodiversité dans le débat public.

Les facteurs profonds de dégradation de la biodiversité (les pollutions agricoles, la surpêche, la consommation excessive, etc.) étaient mis en exergue. »

## ► MULTIPLES FOCUS

Mais *quid* de l'action des pays sur leur territoire pour mettre en application les objectifs internationaux ? « À la différence de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la question de la biodiversité se pose autant à l'échelle nationale qu'internationale. D'une certaine façon, agir ici ne change pas forcément la situation ailleurs, car la biodiversité n'y est pas la même. Elle est en partie spécifique au territoire », rappelle Virginie Dumoulin.

« Les ministères en charge de l'environnement se sont saisis des Objectifs d'Aichi mais leurs homologues de l'agriculture ou des finances freinent assez fréquemment la mise en application », observe Aleksandar Rankovic qui note néanmoins que « les avancées internationales fournissent des ressources aux acteurs nationaux promoteurs de la protection de la biodiversité, de quoi peser dans les négociations nationales ou locales. » Prenant l'exemple de l'objectif 11 d'Aichi, qui fixait un cap d'au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures protégées dans chaque pays signataire, ce dernier note qu'« en Afrique du Sud, ce repère a orienté les négociations sur les aires protégées, tandis qu'aux États-Unis, cela a abouti à la création de la plus grande réserve aquatique du monde par Barack Obama, pour « tenir les objectifs ».

« La CDB en elle-même n'est pas inefficace mais on s'est trop concentré sur la protection des espaces et des espèces et pas assez sur la façon d'utiliser les écosystèmes et les ressources naturelles renouvelables sans que ce soit au détriment de la biodiversité », estime pour sa part Didier Babin, président en France du programme MAB (*Man and the Biosphere*, Unesco) et chargé du projet Post-2020 *Biodiversity Framework* – EU support, qui suit la CDB depuis une vingtaine d'années. « Protéger 10 ou 20% de son territoire, cela ne suffira pas, il faut un développement réellement durable des territoires et des activités économiques. On le voit par exemple en constatant la régression des pollinisateurs. » Depuis le début, poursuit Didier Babin, la CDB a distingué les préoccupations supposées des pays du Nord à celles des pays du Sud. « Ces derniers réclamaient notamment que les pays dits développés cessent la bio-piraterie et considèrent un vrai partage des avantages, en échange de leur engagement à conserver la biodiversité. On a donc progressé sur l'objectif de conservation de la biodiversité et sur



La forêt du bassin du Congo présente l'un des plus hauts niveaux de diversité biologique en Afrique.

© Axel Rouvin - Flickr

l'accès et le partage des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA), mais malheureusement au détriment du 2<sup>e</sup> objectif de la Convention, à savoir l'utilisation durable de la biodiversité. »

## REDEVABILITÉ

Importante critique formulée par Didier Babin : « à la différence des protocoles, tels que celui de Kyoto, les conventions ne sont pas contraignantes. Les parties travaillent ici dans une logique de consensus, déclarative et d'action volontaire. » Voilà pourquoi la notion de « redevabilité » se place au cœur des discussions en cours pour le rendez-vous de novembre 2020 accueilli par la Chine. La prochaine programmation prévoirait ainsi que les pays rendent désormais des comptes quant aux actions concrètes qu'ils auront menées afin d'endiguer l'érosion de la biodiversité. Cela implique en amont, comme l'explique Virginie Dumoulin, que « les objectifs soient plus faciles à décliner et chiffrer, qu'il faudra des plans d'actions nationaux plus concrets ». Autrement dit, des « cibles plus "musclées", quantifiées plus précisément au moyen d'indicateurs, auxquels il sera plus difficile d'échapper », résume Aleksandar Rankovic. À condition de bien placer le curseur afin « d'être ambitieux sans partager des vœux pieux. C'est tout le dilemme des négociateurs. »

Autre enjeu, l'implication d'acteurs non-étatiques dans la protection de la biodiversité, à l'instar de ce qui se fait pour le climat. « Les États seuls ne pourront en effet pas régler le problème, il nous faut mobiliser également les collectivités, les entreprises, les organisations non lucratives », poursuit

Virginie Dumoulin. « Je plaide pour que la production et la consommation durables figurent au programme des discussions afin de mobiliser les acteurs industriels et de la finance, avance Didier Babin. Le monde des affaires prend conscience que la perte de biodiversité a un impact sur son activité et sur les risques encourus. Le "capital naturel" devient un élément clé au même titre que le capital social, économique ou financier. »

Enfin, la question du financement des actions à enclencher ne saurait être écartée. Si les négociations internationales n'ont pour l'instant pas abordé ce sujet épineux, toutes les parties ont en tête que « le degré d'ambition de l'accord de la COP2020 sera conditionné au *deal* financier », déclare Aleksandar Rankovic qui analyse que « si les pays du Nord ne s'engagent pas sur des fonds, ceux du Sud ne signeront pas ». Mais, avant de chercher de nouvelles sources de financement, il serait bon de réviser les politiques de soutien, pointe le chercheur de l'Iddri : « l'OCDE rapportait lors de la réunion du G7 à Biarritz cette année que 500 milliards étaient alloués dans le monde à la surpêche et à l'agriculture intensive. » • **Christophe Tréhet**



ALLER PLUS LOIN

À lire *Espaces naturels* prépare un dossier sur les enjeux internationaux, à paraître en avril 2020.



L'expérience d'activités sur le site contribue à l'élaboration de l'image que l'on se fait d'un territoire.

© Céline Bellanger - Parc national des Calanques

## COMMUNICATION

# Qu'apprend-on des études de notoriété ?

Les enquêtes de notoriété et d'image sont des mines d'informations. Elles permettent d'analyser finement par quels vecteurs de communication le grand public peut être touché. Elles permettent d'établir des liens avec la fréquentation des territoires ou les modes d'achat des produits marqués.

**N**otoriété, réputation, image... On parle d'image notamment pour évoquer la représentation mentale que l'on se fait d'un lieu, d'un territoire ou d'une destination, qu'on le connaisse ou non, qu'on l'ait déjà fréquenté ou non. Au-delà d'une éventuelle visite, l'image que l'on se fait d'un territoire provient d'un mélange d'une multitude d'éléments : ce qu'on a pu en voir dans les médias ou sur internet, la façon dont des proches vous en parlent, votre propre expérience de voyages en tant que touriste, ce que votre imaginaire vous inspire...

## ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE SA COMMUNICATION

La notoriété d'une marque ou d'un territoire est sa renommée publique, le fait qu'il soit connu, ou moins connu. On peut ainsi mesurer la notoriété spontanée (le

fait que votre nom soit cité spontanément par les personnes que vous interrogez) et la notoriété assistée (les personnes interrogées vous reconnaissent dans une liste qui leur est proposée). Quant à la réputation, il s'agit de la résultante des caractéristiques d'un territoire et de sa communication. Une image positive génère le plus souvent une bonne réputation, notamment sur internet et les réseaux sociaux. Une bonne image ne se traduit pas systématiquement par une forte notoriété...

Tout ceci se mesure, se qualifie par des études, qu'il convient de renouveler régulièrement si on porte une attention particulière au sujet, si l'on veut notamment tenter d'évaluer l'efficacité de ses actions de communication.

En 2011, les parcs nationaux français ont conduit, par l'intermédiaire de leur tête de réseau Parcs nationaux de France<sup>1</sup>

une étude pour évaluer la perception réelle des parcs nationaux par le grand public. À cette époque, il y avait neuf parcs nationaux et un dixième en création, celui des Calanques, qui faisait beaucoup parler de lui dans les médias. L'objectif affiché de cette étude était d'adapter les stratégies de communication et de rayonnement des parcs nationaux, en fonction des enseignements de l'étude.

L'étude de 2011 faisait suite à une première, menée en 2008. À cette date, le réseau comptait déjà neuf territoires classés « parc national », dont deux fraîchement créés : le Parc amazonien de Guyane en février 2007 et le Parc national de La Réunion en mars de la même année. Mais surtout, cette enquête arrivait quelques mois après l'adoption de la loi de 2006 sur la réforme des parcs nationaux et la nécessité pour eux de

- rédiger des chartes, et quelques mois aussi après la création de Parcs nationaux de France. Les objectifs généraux de cette enquête étaient les mêmes que la suivante, mais, dans le détail, l'idée était non seulement de mesurer la notoriété des parcs nationaux, mais aussi de mesurer si le rôle d'un parc national était bien perçu du public, d'analyser les modes de connaissance des parcs nationaux et dans la mesure du possible, d'évaluer la distinction entre les parcs nationaux et d'autres types d'espaces protégés français. Grande ambition !

En 2016, la démarche a été reconduite avec un contexte encore différent : approche de la création de l'Agence française pour la biodiversité et du rattachement des parcs nationaux à l'Agence, approche de la création d'un 11<sup>e</sup> Parc national de forêts et lancement de la marque Esprit parc national en juillet 2015.

L'idée était d'approfondir l'analyse : est-il possible d'avoir des éléments pour chaque parc national pris individuellement ? Peut-on évaluer l'importance ou l'intérêt du grand public français vis-à-vis de l'existence d'espaces protégés ? Est-ce que l'on peut déterminer les modalités selon lesquelles le public entre en contact avec les territoires classés en parc national, compte-tenu de la multiplication des canaux de diffusion de l'information et la montée en puissance des réseaux sociaux ? Est-ce qu'on peut mesurer des évolutions de la perception des parcs nationaux par les Français depuis 2008 ?

On le voit ici l'explicitation du contexte dans lequel ces études se situent est extrêmement important. Il a souvent des impacts sur les questions posées, donc sur les objectifs et les résultats attendus de ces études. Même si le contexte évolue, il est aussi primordial de stabiliser une méthode d'enquête et si elle a fait ses preuves, de pouvoir poser les mêmes questions de manière récurrente, pour mesurer des tendances d'évolution.

### ET LES RÉSULTATS, QUELS SONT-ILS ?

L'étude de 2008 avait pour ambition de dresser la photographie de la connaissance et de la perception qu'ont les Français des parcs nationaux. L'étude s'est déroulée en ligne, auprès d'un échantillon de 600 personnes, représentatif de la population Française métropolitaine de plus de 18 ans. La notoriété a été jugée satisfaisante, 67% des Français déclarant

connaître l'appellation « parc national ». Un Français sur deux avait déjà visité un parc national. Les Français connaissant ou ayant-visité au moins un parc national étaient les 50 ans et plus, les catégories socio-professionnelles supérieures, les personnes sensibles aux questions environnementales ou proches géographiquement d'un parc national. Les résultats obtenus ont pu être rapprochés de ceux issus des enquêtes de fréquentation, notamment concernant l'âge et la catégorie socio-professionnelle des visiteurs des parcs nationaux.

L'étude de 2011 a également été conduite en ligne, auprès d'un échantillon de 1111 personnes représentative de la population française métropolitaine de plus de 18 ans. L'augmentation nette de la taille de l'échantillon a notamment permis d'améliorer la marge d'erreur et le seuil de confiance. La notoriété a relativement peu progressé, passant de 67 à plus de 70%. Des améliorations ont été constatées sur le nombre estimé de parcs nationaux en France ou sur la définition d'un parc national. Par contre, la confusion avec d'autres types d'espaces protégés persistait. L'image des parcs nationaux était à la fois positive (agréable, nature préservée, calme, accueillant) mais en retrait sur les aspects innovants, en particulier chez les plus jeunes.

En 2016, plus de 2000 questionnaires ont été collectés en ligne. Pour la première fois, nous avons tenté de prendre en compte la population française totale, et non uniquement la population métropolitaine, mais cela n'a abouti que partiellement. La notoriété spontanée a été nettement meilleure qu'en 2011, passant à 79%, mais avec un recul de la notoriété assistée. Le Parc national des

Calanques a bénéficié dès le départ d'une forte notoriété, alors que seulement 10% des personnes interrogées avaient déjà entendu parler du projet de Parc national dédié aux forêts en Champagne et Bourgogne. Quant à la notoriété de la marque Esprit parc national encore toute jeune, 7% des personnes interrogées en avaient entendu parler (12% chez les 18-35 ans), 47% ayant connu la marque par les réseaux sociaux.

On le voit, les enquêtes de notoriété et d'image sont des mines d'informations. Elles permettent d'analyser finement par quels vecteurs de communication le grand public peut être touché. Elles permettent d'établir des liens avec la fréquentation des territoires ou les modes d'achat des produits marqués. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont renouvelées régulièrement, et faites à des moments-clés de la vie d'un territoire ou d'une institution.

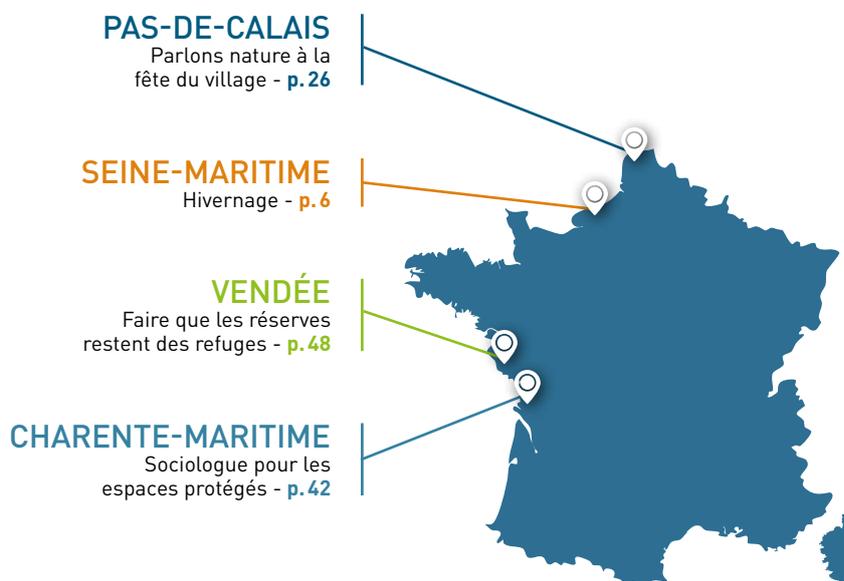
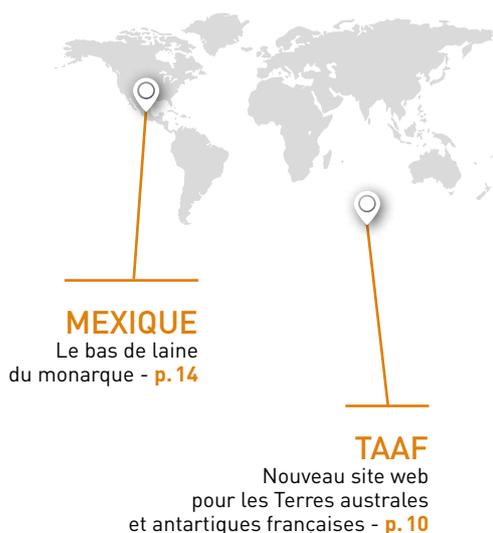
La démarche des parcs nationaux fait des émules : les parcs naturels marins mettent actuellement sur pied une enquête auprès de la population. Réalisée à l'échelle nationale, mais sur des échantillons de « citoyens proches » des périmètres de chaque parc, elle vise à mesurer la connaissance de leurs enjeux respectifs.

Du côté des parcs nationaux, avec la création du 11<sup>e</sup> parc national de forêts, et le déploiement progressif de la marque Esprit parc national, une nouvelle étude de ce type sera sans doute conduite durant l'année 2020.. • **Laurence Chabanis**, laurence.chabanis@ofb.gouv.fr

[1] PNF a rejoint l'Agence française pour la biodiversité le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



L'étude permet de mesurer comment les personnes ont eu connaissance de l'existence du Parc national.



## Vocation

Portrait de Charlotte Meunier, présidente de Réserves naturelles de France et impliquée depuis plus de 20 ans dans la protection de la nature.

lire l'article **p. 11**



## Radio

Rencontre avec Mathieu Vidard, producteur de l'émission La terre au carré sur France Inter, désormais entièrement consacrée à la nature et à l'écologie.

lire l'article **p. 18**



## Participation

Interview de Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public, sur les modalités de contribution citoyenne aux grands projets impactant l'environnement.

lire l'article **p. 36**





## RENDEZ-VOUS AUX ESPACES GÉNÉRATIONS NATURE

du 11 au 19 juin 2020 à Marseille

- Un village de la biodiversité, convivial et festif.
- Un parcours d'apprentissages et d'expériences, ayant pour objectif d'inviter chacun à agir.

Les **Espaces générations nature** seront ouverts au grand public du 11 au 19 juin 2020, sur le lieu même du Congrès mondial de la nature de l'UICN au **Parc Chanot à Marseille**.

